
LE REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE :

un portrait des pratiques de développement local

Projet de recherche :
Contribution des organismes communautaires au
développement local

MARS 2002



DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE



LE REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE : un portrait des pratiques de développement local

RÉDACTION

Jacinthe Godard

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Michelle Duval, Université du Québec à Montréal

Cécile Sabourin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Paule Simard, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉVISION LINGUISTIQUE

Monique Bernier

MISE EN PAGE

Joanne Bérubé

© Régie régionale de la santé et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue, 2002

*Reproduction autorisée à des fins non commerciales
avec mention de la source. Toute reproduction totale
ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.*

ISBN : 2-89391-191-9

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2002

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2002

Vous pouvez vous procurer ce document à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au 1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9, tél. : (819) 764-3264, poste 49320.

REMERCIEMENTS

Ce projet de recherche fut rendu possible grâce à la participation, sous différentes formes, de plusieurs personnes et organisations. Parmi ces contributions, soulignons d'emblée l'apport considérable d'organismes communautaires œuvrant sur le territoire témiscamien.

Pour ce portrait du *Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue*, nous remercions les employés-es, les membres du Conseil d'administration, les participants-es et les bénévoles qui nous ont chaleureusement accueillies dans leur organisme. Ces acteurs-trices ont généreusement accepté de partager leur temps et leur énergie afin de nous faire pénétrer dans leur milieu et, par le fait même, nous permettre de connaître leurs pratiques et leurs façons de faire.

Sans ces précieuses collaborations, le projet n'aurait pu être mené à terme. Nous espérons que ce portrait reflète le plus fidèlement possible leur réalité et pourra leur être utile.

AVANT-PROPOS

LE CONTEXTE

Globalement, ce projet de recherche vise à évaluer la contribution des organismes communautaires au développement local dans la Municipalité régionale de comté (MRC) du Témiscamingue. L'étude se divise en deux volets. Le premier, portant spécifiquement sur les pratiques des organismes communautaires¹ et leurs stratégies d'influence, a pour objectif de cerner, dans un premier temps, les moyens mis en œuvre par les organismes communautaires pour rejoindre et rassembler les personnes qu'ils veulent desservir, pour connaître leurs besoins et redonner à ces personnes un peu plus de pouvoir sur leur vie. Il apparaît également important, dans un deuxième temps, de mettre à jour les stratégies déployées par les organismes communautaires pour contribuer, le plus efficacement possible, aux décisions qui se prennent au sein des instances locales et territoriales et, par conséquent, influencer le développement de leur communauté.

Le deuxième volet du projet porte sur l'analyse des instances de concertation² du développement local de la MRC du Témiscamingue. Il s'agit, dans un premier temps, de voir de quelle façon la concertation s'est développée autour de ces entités, mais spécifiquement sous l'angle de la place faite aux organismes communautaires et sur la contribution de ces derniers aux prises de décision. Dans un deuxième temps, un

¹ Les organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux participant à cette étude sont les suivants : le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue, l'Entretoise du Témiscamingue Inc., le Centre de femmes du Témiscamingue, la Maison des Jeunes du Témiscamingue et la Corporation du transport adapté du Témiscamingue. Un deuxième groupe d'organismes oeuvrant plus spécifiquement dans le domaine de l'économie sociale ou qui ont développé des modes alternatifs de développement économique est composé du Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue, de On en sort du bois, de la Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue et de Notre-Dame-du-nord en santé.

projet spécifique dans lequel s'engagent les instances de développement local sera analysé afin d'observer si on tient compte des points de vue défendus par les organismes communautaires et si ces derniers se reflètent dans les décisions qui sont prises.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec différents acteurs-trices impliqués dans le développement du territoire témiscamien (Centre de femmes du Témiscamingue, Centre de santé Sainte-Famille, Société de développement du Témiscamingue, Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue) et chercheures (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec à Montréal et Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue).

LA MÉTHODOLOGIE

Cette recherche évaluative est de type qualitatif, dans le sens qu'elle vise à recueillir le point de vue des acteurs-trices. En effet, il existe une multitude de points de vue sur la réalité, chacun étant propre à un individu, ou quelquefois partagé en partie par plusieurs personnes (groupes d'intérêt, communautés). Pour comprendre un phénomène social, dans ce cas-ci les pratiques des organismes communautaires, il apparaissait donc indispensable de recueillir les perceptions des acteurs-trices sur les thèmes de recherche (pratiques internes de leur organisme et stratégies d'influence du développement local).

Le choix des organismes a été fait au regard de leur ancrage dans la dynamique locale et la diversité des problématiques qu'ils couvrent, à partir d'une liste dressée par les partenaires de la recherche. Faisant partie des neuf organismes étudiés dans la première étape de la recherche, *le Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue* fut choisi notamment parce qu'il œuvre en défense des droits et que

² Les instances de développement à l'étude sont : la Société de développement du Témiscamingue, la MRC du Témiscamingue et le Centre de santé Sainte-Famille.

ses actions visent à contrer la pauvreté et les inégalités. La cueillette des données dans cet organisme a été réalisée en septembre et octobre 2001.

Ce portrait des pratiques *du Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue* a été préparé à partir d'une cueillette de données misant sur plusieurs outils méthodologiques : analyse des documents produits par l'organisme (statuts et règlements, rapports d'activités, procès-verbaux et autres), observations participantes concernant le fonctionnement quotidien de l'organisme (réunions du Conseil d'administration, rencontres d'équipe des employés-es et activités spéciales) ainsi que des entrevues individuelles réalisées auprès d'employés-es (deux), de membres du Conseil d'administration (deux), d'une personne bénévole et de participants-es (trois) de l'organisme.

Ce portrait fut présenté le 20 mars 2002 à une dizaine de personnes, employés-es, membres du Conseil d'administration et participants-es, afin d'en valider le contenu. Cette rencontre de discussion a permis à l'équipe de recherche de poser certaines questions demeurées en suspens et d'enrichir le document à la suite des commentaires émis.

LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Il est important de mentionner que ce portrait propose une image de l'organisme au début de l'automne 2001. Depuis ce temps, l'organisme a continué d'évoluer faisant en sorte que certaines données peuvent être différentes actuellement. Par ailleurs, ce portrait porte un regard extérieur à partir de thèmes spécifiques visant à cerner les pratiques de développement local des organismes communautaires du Témiscamingue et, plus spécifiquement dans ce cas-ci, de la contribution du *Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue* au développement de la communauté.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	13
CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME.....	15
1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME L'ORGANISME.....	15
1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS	16
1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS	19
1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS	23
1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	24
CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT.....	25
2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	25
2.2. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES, DE BÉNÉVOLES ET DE PARTICIPANTS-ES	27
2.3. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME	30
2.4. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PERSONNES GRAVITANT AUTOUR DE L'ORGANISME.....	30
2.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	33
CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE	37
3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION	37
3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION	38
3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTS-ES	40
3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	41
CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME.....	43
4.1. LES RETOMBÉES SUR LES PARTICIPANTS-ES	43
4.2. LES RETOMBÉES SUR LA COMMUNAUTÉ	44
4.3. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE	45
CHAPITRE V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION	47
5.1 .LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LES PARTICIPANTS-ES ET LES MEMBRE	47
5.2. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LA VIE DE L'ORGANISME	50

5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES52
5.4. L'ÉVALUATION DE LA COLLABORATION52

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....55

6.1. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ORGANISME55
6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE.....57
6.3. LES LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ.....58
6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION ET LES RESSOURCES Y ÉTANT AFFECTÉE59
6.5. L'ÉVALUATION DE LA CONCERTATION.....60
6.6. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET CONTEXTUELLES DE LA CONCERTATION61
6.7. LES STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE L'ORGANISME.....62

BIBLIOGRAPHIE.....65

ANNEXES.....67

ANNEXE I : OBJETS DE LA CHARTE69
ANNEXE II : SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DU R.E.S.T71
ANNEXE III : TABLEAU DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE REST77
ANNEXE IV : COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES81
ANNEXE V : LIEUX D'IMPLICATION DU R.E.S.T83
ANNEXE VI : LES AFFILIATIONS DU R.E.S.T85

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AGIDDSMQ	Association des groupes d'intervention et de défense des droits en santé mentale au Québec
APET	Association des projets éducatifs du Témiscamingue
C. A.	Conseil d'administration
CAT	Centre Amitié Témis
CLDT	Centre local de développement du Témiscamingue
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
COMAXTEM	Comité de maximisation (des retombées économiques) au Témiscamingue
CROC-AT	Table de concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue
CSSF	Centre de santé Sainte-Famille
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CTQ	Centre Travail Québec
DDS	Défense des droits sociaux
DMST	Dépannage multiservice Témiscamingue
EXTRA	Expérience de travail
FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales
FMQ	Fédération Moisson Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OC	Organisme communautaire
ORDET	Organisme régional de développement éduco-témis
PAIE	Programme d'aide à l'insertion en emploi

PDE	Programme d'employabilité
RAIDDAT	Ressource d'aide et d'intervention en défense de droits en Abitibi-Témiscamingue
RCCQ	Regroupement des cuisines collectives du Québec
REPAS	Regroupement d'entraide pour les personnes assistées sociales
REPAT	Regroupement d'éducation populaire en Abitibi-Témiscamingue
REST	Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue
ROCT	Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue
RRSSSAT	Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
SACA	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SADCT	Société d'aide au développement des collectivités du Témiscamingue
SDT	Société de développement du Témiscamingue
SEMO	Service emploi de la main-d'œuvre
SPL	Service de première ligne
UQUAM	Université du Québec à Montréal
YAPP	Y'a personne de parfait

INTRODUCTION

« Fondé en 1987, le *Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue (REST)* est un organisme à but non lucratif qui travaille à la défense des droits des personnes assistées sociales en apportant un soutien personnel en information, accueil, référence, accompagnement et en menant des actions collectives plus générales qui visent l'information de la population sur la pauvreté en milieu rural, la lutte aux préjugés et l'amélioration des mesures et des programmes de développement social » (REST, non daté).

La mission première du *REST* étant l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté au Témiscamingue, celle-ci se concrétise par la formation et le déploiement de groupes d'entraide afin d'améliorer la santé, tant physique que mentale, des personnes plus démunies ainsi que de briser l'isolement vécu par ces gens en favorisant un cheminement vers l'autonomie.

À la défense des droits des personnes assistées sociales, premier mandat du *REST*, de multiples activités se sont greffées telles que les cuisines collectives, les projets plateau de travail, les groupes Pama-Actif, et les soirées d'information, entre autres. Une équipe de travail composée de quatre membres assure la mise en place et le bon fonctionnement des services : un coordonnateur, une animatrice, une responsable de la cuisine ainsi qu'une personne attitrée au volet de la défense des droits. De plus, cinq places sont offertes, à titre de stages, à des personnes inscrites à des programmes d'employabilité. Outre ces personnes salariées, le *REST* bénéficie de bénévoles réguliers et occasionnels pour les activités courantes et spéciales en

plus des membres du conseil d'administration qui s'impliquent dans le fonctionnement de l'organisme.

Le *REST* compte sur différentes sources de financement telles que les cotisations des membres, des activités de financement, des subventions (Centraide et le CLE principalement) ainsi que des sommes reliées à divers projets (SACA, Pama-Actif, YAPP) pour un revenu approximatif de 80 000 \$ pour l'année financière 2000-2001.

CHAPITRE PREMIER : LA NATURE DE L'ORGANISME

1.1. LA CRÉATION DE L'ORGANISME

Dès décembre 1986, un comité provisoire envisageait la création d'une association de défense des droits des assistés sociaux et des citoyens à faible revenu. C'est à la suite d'une formation sur l'aide sociale donnée par le Front Commun des Personnes Assistées Sociales (FCPASQ), et organisée par le Centre Amitié Témis (CAT) (ayant pour mandat, entre autres, d'offrir des locaux à moindres coûts et du support technique aux organismes communautaires), qu'est apparue la volonté de mettre sur pied un organisme sans but lucratif autonome et apte à décider de ses propres orientations (annexe 1).

Le *REST* fut mis en place par quelques mères monoparentales, prestataires de la sécurité du revenu, vivant des difficultés croissantes dans leurs relations avec le Centre Emploi-Québec. Appuyé dans sa démarche par un organisateur communautaire, l'organisme avait comme mot d'ordre : *solidarité et franchise*. Les objectifs de ce comité provisoire, selon les écrits du *REST*, se composaient comme suit : « briser l'isolement, promouvoir la défense de nos droits, se regrouper afin de briser la peur, créer des réseaux d'entraide, augmenter notre confiance personnelle, obtenir un local pour se rencontrer, faire connaître le regroupement, développer un service d'aide technique par téléphone » (*REST*, non daté).

À la suite de quelques formations touchant la comptabilité, l'incorporation et les lois de l'aide sociale, le comité provisoire a élaboré son premier plan de formation. La première rencontre générale publique a eu lieu le 5 mai 1987. Plus tard, de multiples

démarches ont été entreprises afin de recruter de nouveaux membres et installer une ligne téléphonique au CAT afin d'offrir le service de défense des droits.

1.2. L'ÉVOLUTION DE LA MISSION, DES OBJECTIFS

La synthèse de l'historique du *REST* expose les propositions d'amendements à la Charte (peu nombreuses), les modifications des règlements généraux et le roulement de personnel, entre autres (annexe 2). Il s'avère cependant pertinent de rappeler ici quelques faits marquants ayant permis une modification des façons d'être et, par le fait même, des façons de faire dans l'organisme.

Notons que le volet de défense des droits et de lutte contre les inégalités et la pauvreté était au cœur des actions du *REST* durant les années 1987-1988. Le contexte sociopolitique de l'époque, où les lieux de lutte contre la réforme de l'aide sociale se multipliaient, fut témoin de l'expression de révoltes et de manifestations contre les coupures et les politiques gouvernementales concernant la sécurité du revenu des prestataires d'aide sociale. Soutenu par le Regroupement provincial (FCPASQ), le *REST* planifia et organisa plusieurs actions et revendications dénonçant la bureaucratisation des pratiques du Centre Emploi-Québec à Ville-Marie.

Conformément au témoignage d'un informateur clé, le début des années 90 fut marqué par des mouvements de mobilisation et une volonté réelle de faire bouger les choses sur le territoire témiscamien. En effet, les personnes gravitant autour du *REST* participèrent à la construction du Centre Amitié Témis. Un problème de disponibilité de locaux adéquats étant clairement identifié. Le *REST* constitua donc un acteur important, par ses initiatives et son support au comité de construction, avec deux autres organismes communautaires et les Scouts.

Du mois d'août 1988 au mois d'août 1989, un projet de Promotion de la santé est élaboré et mis en place. Ayant comme visée la réduction des inégalités dans le

domaine de la santé, c'est-à-dire « de garantir à tous un accès égal aux conditions nécessaires pour assurer une bonne santé sans égard à la situation socio-économique, l'âge, le sexe, la profession, l'origine ethnique, la race, la culture ou la situation géographique de la personne » (Santé et Bien-Être Social Canada, 1989 : 2), ce projet permit au *REST* d'effectuer une recherche sur l'état de la situation des personnes assistées sociales au Témiscamingue. Ce projet de recherche « consistait à aller rencontrer le monde chez eux pour passer un questionnaire approuvé par le *REST* pour savoir de quelles manières le monde vit, avec quel montant et dans quelles conditions de vie ; connaître, en gros leur état de santé physique et mentale » (*REST*, non daté). Stimulés par les résultats de cette recherche, différents groupes d'entraide furent alors mis sur pied (ce programme de Santé et Bien-Être Social Canada tenait compte aussi de la possibilité que cette initiative soit adaptée à des groupes d'entraide en milieu rural, en considérant les particularités du milieu local). C'est à partir de ce moment que la priorité fut donnée aux groupes d'entraide³ afin de répondre aux besoins de la population témiscamienne plus démunie et vulnérable.

L'organisation et la tenue d'un congrès provincial du Front Commun en mai 1990 sont un autre fait historique qui témoigne de l'intérêt du *REST* à s'impliquer dans des structures de concertation et à innover dans ses actions collectives. En effet, près de 45 personnes étaient présentes à la Baie Gillies afin de s'exprimer, de partager et de se renseigner. Enfin, en mars 1991, le ROCT (Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue) voit le jour. Étant membre fondateur, le *REST*

³ Selon le témoignage d'un informateur, ce sont « des groupes d'entraide polyvalents de formation », c'est-à-dire que des personnes touchées par une même problématique se rassemblent et apprennent à travers d'expériences concrètes telles que les cuisines collectives, des ateliers YAPP, des sessions Pama-Actif.

s'allie aux autres organismes communautaires, tant dans le domaine de la santé et des services sociaux qu'en éducation, alphabétisation et autres, pour réagir contre la nouvelle réforme du ministère de la Santé et des Services sociaux et tenter de l'humaniser. Le rôle du Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue (ROCT) à l'époque consiste à créer un rapport de force, par la mobilisation des organismes communautaires, dans les négociations avec les bailleurs de fonds locaux et régionaux afin de conserver leur autonomie.

Les pratiques de développement et de consolidation du *REST* reposent, en majeure partie, sur la défense des droits et les groupes d'entraide. Or, jusqu'à la moitié des années 90, les initiatives et les services offerts par l'organisme étaient essentiellement donnés par des personnes bénévoles dont on observe l'essoufflement, en particulier dans le dossier de la défense des droits qui exige de la formation et une très grande disponibilité afin de répondre aux besoins croissants de la population. Depuis ce temps, les actions politiques se diluent dans les services offerts quotidiennement.

Il semblerait que le *REST*, au cours des dernières années, ait perdu son enthousiasme concernant la défense des droits et des luttes formelles contre la pauvreté. En fait, selon le témoignage d'une informatrice : « Avant, ce n'était que de la défense de droits! Ça bougeait énormément... beaucoup plus que maintenant. [...] Puis, au fur et à mesure, des services se sont greffés à la défense de droits... Le *REST* a perdu de sa vigueur et de sa vitalité à cause de ça ! » Bien que le volet défense des droits et actions collectives soit toujours actif, la mise en place de services offerts afin de briser l'isolement, de soutenir et d'outiller les participants-es dans leur quête d'autonomie a altéré la mission politique initiale de cet organisme⁴.

⁴On remarque, parallèlement, un élargissement de la population cible du *REST* puisque les services d'information, de référence, d'aide et d'accompagnement, pour ne mentionner que le volet défense de droits, sont accessibles autant aux personnes ayant des problèmes ou des questionnements en ce qui a

Au même moment, l'organisme est confronté aux difficultés de reconnaissance financière des organismes communautaires, comme le souligne une informatrice : « C'est toujours de même, avec le financement, les missions dévient légèrement afin d'être sûr de pouvoir avoir de l'argent. C'est aussi normal parce qu'au lieu de vivoter, on peut vivre... »⁵ Ces problèmes ont engendré un ralentissement considérable de la mission politique du *REST*, soit le volet interventions collectives et politiques de l'organisme pour laisser de plus en plus de place aux services destinés aux personnes plus démunies. La difficulté de concilier la mission initiale politique du *REST* au financement par programme est évidente.

Des restructurations d'envergure ayant été effectuées depuis les années 1998-1999, concernant le conseil d'administration et les services offerts par l'organisme, ont permis de replacer en priorité la défense des droits, pour l'année 2001-2002. « On a pris conscience tranquillement qu'on s'éloignait un p'tit peu de notre mission... pis là, cette année, il y a X qui va être là en défense de droits » comme le mentionne un intervenant. De plus, l'embauche d'une personne responsable plus spécifiquement des dossiers de la défense des droits, de l'information, de l'accompagnement, permet de croire à un retour en force de la mission première du *REST*.

1.3. L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

Dès la mise sur pied du *REST*, l'organisme s'est consacré à sensibiliser la population aux problématiques particulières de la pauvreté ainsi qu'à l'élimination des préjugés auxquels sont confrontées quotidiennement les personnes à faible revenu. Composé de séances d'information publiques, de services d'information, de soutien et d'une

trait à l'aide sociale qu'à la sécurité du revenu, à l'Assurance-emploi, à la régie des rentes, à la CSST ou autres.

⁵ Il s'avère important de souligner ici que le volet de défense de droits augmente considérablement la tâche de recherche de financement étant donné l'impossibilité d'obtenir un numéro d'enregistrement d'organisme de charité, et par le fait même, impossibilité d'émettre des reçus lors de la réception de dons. Dès lors, plus de 40% du temps du coordonnateur est consacré à la quête de financement.

écoute respectueuse, le volet défense des droits constitue le mandat premier du *REST*.

D'autres services se sont greffés à la défense des droits et diverses activités sont organisées par le *REST*. Puisqu'elles sont décrites dans un tableau en annexe, nous ne ferons ici qu'un survol des services et des activités proposés par cet organisme. Les cuisines collectives, ayant pour objectifs de « favoriser la confection des repas équilibrés à bon prix, de briser l'isolement et de permettre le développement du réseau de support, valoriser la capacité naturelle d'apprendre de chaque individu en maintenant leur autonomie et leur dignité » (*REST*, 1995), sont composées de quelques groupes de parents monoparentaux, de personnes seules ou vivant des incertitudes financières. Il s'avère intéressant de souligner qu'en 1995, les cuisines collectives ont remporté le premier prix au Gala Météoritem dans la catégorie « organisme et comité de développement socio-économique du Témiscamingue. »

En l'an 2000, en plus de la tournée de récupération quotidienne des denrées périssables à Ville-Marie et de leur transformation, le *REST* assure la distribution sur le territoire des denrées non périssables en provenance de l'extérieur du Témiscamingue (en collaboration avec le Centre Bernard-Hamel de Rouyn-Noranda). Aussi, afin de respecter la mission initiale de l'organisme et d'éviter le dédoublement de services, le *REST* s'associe au Centre de bénévolat du lac Témiscamingue afin que ce dernier offre le dépannage alimentaire (ce service étant auparavant offert par le *REST* et le Centre de bénévolat simultanément). En plus du souci de ne pas dédoubler les services, il y aurait aussi une préoccupation d'éviter aux personnes démunies des humiliations inutiles puisque, comme le précise une informatrice : « Quand tu sors avec ta boîte de nourriture ici, tout le monde te voit. Donc, au lieu de subir ça, tu t'en privés ! » Le désir de préserver une certaine confidentialité aux personnes dans le besoin et de diminuer leur malaise expliquerait en partie le fait que le *REST* ait transféré sa banque alimentaire au Centre de bénévolat à Lorrainville.

Le plateau de travail, consolidé depuis 1999, constitue un autre service offert par le *REST*. « Mis en place dans le but de briser l'isolement et de développer des initiatives au manque à l'emploi, ces stages de 6 à 12 mois permettent à cinq personnes la possibilité d'acquérir des connaissances pour s'intégrer au marché du travail » (*REST*, 2001). Ces apprentissages se vivent, principalement, autour de projets relatifs à la transformation alimentaire⁶.

YAPP, acronyme signifiant « Y'a personne de parfait » et le projet Pama-Actif constituent des ateliers de discussion s'adressant aux participants-es qui désirent échanger, discuter et apprendre sur le vécu du rôle de parents, sur la santé et la sécurité des enfants, sur la résolution des problèmes, entre autres. La personne responsable de l'animation se déplace dans les secteurs Nord et Centre, et bientôt dans l'Est du territoire témiscamien afin de donner des sessions aux parents inscrits.

L'objectif visé par le *REST*, en proposant toutes ces activités, est d'amener les personnes à participer aux activités de groupe afin qu'elles puissent se créer des réseaux de contacts en plus de pouvoir partager leur vécu et leurs expériences. En plus de briser l'isolement, des valeurs telles que l'entraide, la solidarité, la socialisation et la prise en charge de sa destinée sont véhiculées. On observe aussi une préoccupation réelle de favoriser chez les participants-es la création et le développement de leurs propres outils les aidant à affronter les problèmes rencontrés. Aussi les employés-es et les personnes actives au sein de l'organisme, souhaitent motiver les gens, leur proposer des alternatives et leur transmettre des

⁶ Deux volets sont présents, soit le projet Écolation et la transformation des denrées alimentaires. Dans un premier temps, en partenariat avec le CSSF et les conseils d'établissement des écoles primaires, le projet Écolation se concrétise par la confection de galettes et de muffins pour les écoles primaires du secteur Est afin de soulager la faim des enfants vivant dans un contexte de pauvreté. Cette initiative sera appelée à grandir d'ici peu par l'ajout de deux autres écoles aux écoles initiales. Dans un deuxième temps, pour ce qui est de la récupération et de la transformation des denrées, soulignons que des cours d'alphabétisation accompagnent ce deuxième volet. Des ateliers de lecture, d'écriture et de mathématiques sont donnés à partir des tâches reliées à la préparation de denrées alimentaires

compétences leur permettant d'être à l'aise dans leur vie personnelle et de mieux fonctionner en société.

Plusieurs activités ponctuelles comme des sorties, des activités de financement, des activités de représentation s'ajoutent aux activités régulières (annexe 3). En plus des journées d'orientation, lieux de réflexion et de remise en question des orientations de l'organisme, l'équipe du *REST* a pu bénéficier, au cours de la dernière année, de formations sur la vie démocratique, apprendre à apprendre, l'hygiène et la salubrité, l'approche écologique, le ressourcement du personnel, offertes par différents organismes ou institutions locales, régionales et provinciales (annexe 2).

Évidemment, au fil des années, les services et les activités proposés ont changé, comme en fait preuve l'exemple des dîners communautaires. Dès 1994, des repas communautaires ont été organisés afin d'offrir au moins un repas équilibré par semaine aux personnes plus démunies. Ces dîners du mercredi, au coût de cinq dollars, permettaient aux gens de se rassembler, de briser l'isolement en plus de s'alimenter sainement. Or, « après maintes observations et évaluations de ce service, l'équipe de travail de terrain autant que les bénévoles ont constaté que peu de gens dans le besoin profitaient de cette activité » (REST, 2000 : 1). De plus, l'objectif du *REST* de rendre les personnes plus actives n'était pas respecté puisqu'elles repartaient immédiatement après avoir mangé. Comme le précise une informatrice, il n'y avait pas création de dynamique particulière, c'est-à-dire que les participants-es ne s'engageaient pas dans des groupes d'entraide et ne participaient pas à la vie de l'organisme. Donc, depuis janvier 2001, les dîners communautaires ont été délaissés puisque jugés non conformes à la mission première de l'organisme.

Or le retrait de cette activité, comme les réajustements de programmation en général, s'expliquent par la volonté de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des personnes fréquentant l'organisme ou susceptibles d'avoir recours à ses services.

1.4. LES MODES D'IDENTIFICATION DES BESOINS

À la lumière des témoignages, il ressort que les intervenants-es du *REST* vont chercher les besoins des personnes fréquentant l'organisme en conversant avec eux, c'est-à-dire en entrant en relation avec eux et en leur demandant simplement ce qu'ils veulent. Conformément au témoignage d'une participante, « y te demandent premièrement, c'est quoi que t' as de besoin-là. Si c'est un dépannage alimentaire, y t'envoient voir telle personne, si c'est pour les cuisines collectives, y vont t'envoyer voir une autre personne. C'est vraiment eux qui t'orientent-là ». En bref, « y a une relation de confiance qui s'installe avec le temps... et c'est à partir de là, je pense, qu'à un moment donné on peut aller chercher, on peut détecter ou dépister différentes choses chez les gens » comme le souligne une employée. En ce qui a trait au suivi des besoins des participants-es, aucune démarche formelle n'est prévue et il n'y a pas de suivi systématique. Par contre, les intervenants-es demeurent disponibles en tout temps et sensibles aux changements de comportements ou d'humeur de leurs membres.

Pour connaître les besoins des personnes qui ne fréquentent pas l'organisme, le *REST* s'appuie sur certaines sources d'information telles que les lieux de concertation et les réseaux de partenaires. En plus de leurs réseaux personnels, le fait d'être présents dans différents lieux de concertation et d'entretenir des collaborations régulières avec certains organismes ou institutions permet aux employés-es et aux membres du conseil d'administration de déceler certaines problématiques et de les rapporter par la suite au *REST*. Il semblerait qu'il y ait aussi identification des besoins des personnes plus démunies en regard des commentaires et propositions émis par des comités de parents. En effet, quelques petits comités se forment dans certaines municipalités (ex : projet *Villes et villages en santé*) afin de soutenir des initiatives ou des projets pour revitaliser leur milieu. Selon un informateur, ces comités sont de bons indicateurs de ce qui se passe dans les localités et de ce que vivent les personnes.

Il a toutefois été souligné qu'il n'est pas facile de déceler les besoins des personnes qui ne fréquentent pas l'organisme puisque le territoire est grand. Les intervenants-es du *REST* doivent se déplacer pour faire la promotion des services de l'organisme et ils se retrouvent souvent devant des personnes qui souffrent des préjugés de la population quant à l'aide sociale (voir section 2.4.).

En définitive, il apparaîtrait que les besoins des participants-es, ou la conception que s'en font les intervenants-es, façonnent les actions, la programmation et la vie de l'organisme. On constate que la programmation des services offerts et des activités organisées découle, d'une part, des moyens financiers de l'organisme, des pratiques partenariales complémentaires, des limites physiques des lieux et du territoire, et d'autre part, des choix exprimés par les personnes fréquentant l'organisme.

1.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

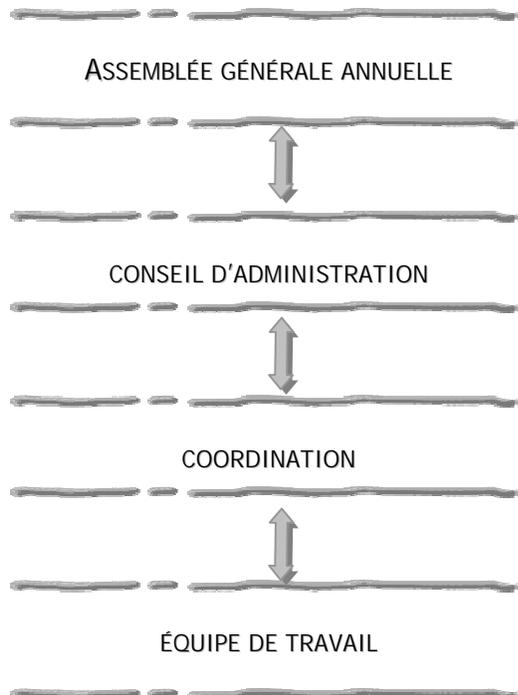
«De plus, comme si l'absence de travail n'était pas déjà une épreuve difficile, un certain discours néolibéral porté par des politiciens et des porte-parole du patronat tend à stigmatiser les personnes sans emploi, les marginalisant encore davantage et laissent croire, à tort, que ces personnes sont les premières responsables de leur sort » (Lamoureux, 1996 : 416). Bien que succincte, cette citation expose clairement le contexte dans lequel le *REST* a vu le jour. Des gens du milieu qui se rassemblent et s'unissent afin de répondre à un besoin palpable et éprouvant. Dès lors, la mise sur pied d'un tel organisme n'est-elle pas une initiative de développement local ?

CHAPITRE II : L'ORGANISME ET SON FONCTIONNEMENT

2.1. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Cette section se veut un tour d'horizon de la structure organisationnelle du *REST* ainsi que des responsabilités, des rôles et des interrelations des différentes instances. Son fonctionnement est qualifié de démocratique et participatif par les intervenants-es de l'organisme, et des liens constants et réguliers prévalent entre les différentes instances (voir l'annexe 4 pour la composition des différents paliers).

ORGANIGRAMME DU REST



Le *REST*, pour l'année 2000-2001, est composé d'un conseil d'administration, d'une personne permanente et de trois employés-es, en ce qui concerne le fonctionnement interne de l'organisme. Autour de l'équipe de terrain gravitent quelques bénévoles réguliers, des bénévoles ponctuels, des participants-es et des amis. Le fonctionnement de l'organisme n'a pas toujours été aussi efficace et harmonieux car « la structure et la solidité d'une permanence n'a donc jamais pu être clairement établie. La rotation constante des bénévoles et la présence d'une permanence de quelques heures seulement et d'une durée de quelques mois est clairement insuffisante pour établir un fonctionnement sûr et défini » (*REST*, 1997). Le *REST* a dû attendre jusqu'en 1998, à l'aide de subventions salariales du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) et du Fond de lutte, avant de régulariser son fonctionnement interne par la consolidation d'une équipe salariée. Cependant, au printemps 2002, l'organisme a été obligé de cesser ses activités de défense des droits ainsi que les ateliers de Pama-actif et YAPP beaucoup plus tôt, en raison de difficultés financières (le *REST* ferme ses portes pour la période estivale). Il faut donc admettre que l'organisme vit toujours des restrictions budgétaires et des difficultés de consolidation.

Au même moment, il y eut remaniement du conseil d'administration puisque « certains litiges sont apparus et la dynamique d'équipe a connu une descente importante et se retrouve dans une atmosphère difficile pour tout le personnel ainsi que les membres bénévoles » (*REST*, 1998). D'ailleurs, afin de repartir du bon pied, le *REST* organise une journée d'orientation, en janvier 1998, afin de dégager une vision commune qui soit partagée par tous.

L'assemblée générale annuelle constitue un lieu de rassemblement où les membres entérinent le rapport d'activités de l'année précédente, élisent les nouveaux membres et exposent les orientations et les objectifs de l'année qui débute.

Quant au conseil d'administration⁷, ses responsabilités se résument ainsi : gérer l'organisme, vérifier les états financiers, s'impliquer dans le financement de l'organisme, s'assurer que la mission de l'organisme soit respectée, mandater les employés-es et décider, trancher en dernière instance. Un point important à souligner, les informateurs-trices s'entendent sur le fait que si les interactions et les rapports entre les membres du conseil d'administration sont épanouissants et respectueux, l'organisme fonctionne bien.

Une personne salariée à temps plein assume la fonction de coordination dont le mandat est de s'occuper de la gestion au quotidien, de réaliser le plan d'action annuel, de coordonner le travail des employés-es, des administrateurs-trices et de s'assurer d'un fonctionnement harmonieux au sein de l'organisme. Parallèlement, l'équipe de travail, composée du coordonnateur et des intervenantes, donne les services aux participants-es et gère les activités, les ateliers ainsi que les programmes⁸. Soulignons que les réunions d'équipe ont été instaurées en 2000 afin qu'il y ait rétroaction et circulation de l'information ainsi que des expériences vécues par chaque membre de l'équipe permanente.

2.2. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES, DE BÉNÉVOLES ET DE PARTICIPANTS-ES

Il semble pertinent de définir ici, brièvement, comment les personnes interrogées définissent ces termes. Tout d'abord, pour être membre au *REST*, il faut payer une cotisation annuelle. À ce titre, les acteurs de l'organisme obtiennent un droit de vote officiel à l'assemblée générale. Par ailleurs, toute personne peut avoir accès aux services sans être membre actif de l'organisme. De même, une personne supportant

⁷ Les membres du C. A. se réunissent environ une fois par mois. Le président-e, ou toute personne élue à ce poste pour la réunion, anime la rencontre et les décisions se prennent par vote majoritaire. Le coordonnateur convoque les réunions et y assiste sans droit de vote (il fait le lien entre le C. A., l'équipe de travail et les participants-es).

⁸ L'équipe de travail se réunit à toutes les semaines, environ 2 heures (selon l'ordre du jour). L'ordre du jour est préparé par le coordonnateur. Il anime la réunion et les décisions se prennent par consensus.

la cause et les orientations du *REST*, peut y adhérer officiellement sans utiliser les services.

Les bénévoles sont des personnes qui s'impliquent au *REST* en donnant de leur temps et de leurs énergies. Tous s'accordent à dire que le bénévolat constitue le moyen privilégié pour s'engager et participer au *REST* bien que la possibilité de le faire régulièrement soit restreinte. Comme le souligne un intervenant : « On va combler nos besoins avec les bénévoles. On va dire, "ça t'intéresses-tu, nos besoins sont ça !" » En tant que bénévoles, les personnes peuvent s'impliquer dans le conseil d'administration de l'organisme, dans des comités de travail lors des activités spéciales ou encore donner un coup de main à la récupération et à la transformation des denrées alimentaires.

Qu'en est-il des participants-es? « La pauvreté peut entraîner l'isolement, une estime négative de sa propre personne, une vie de moins longue durée, le mépris des autres classes sociales, l'exclusion, l'étiquetage, la violence conjugale et parentale, des problèmes mentaux, etc... » (REST, 1998b). Donc, les personnes fréquentant le *REST*, à titre de participants-es, sont des personnes qui ont besoin d'aide, d'information, d'accompagnement ou encore de référence en ce qui a trait à l'aide sociale ou à la défense de ses droits. Mais toute personne qui se sent isolée, démunie ou fébrile par rapport à la course folle de la vie peut demander du soutien pour un besoin précis et assister aux activités organisées par le *REST*. La participation aux activités de l'organisme est volontaire.

Par ailleurs, en consultant la littérature qui abonde sur le thème *femmes et pauvreté*, il semblerait que les femmes soient davantage touchées par le phénomène de la pauvreté. « Les groupes communautaires ont une clientèle diversifiée, mais les femmes y représentent une forte proportion des usagers et usagères : féminisation de la pauvreté, femmes cheffes de familles et monoparentales, problèmes de santé physique reliés aux conditions économiques, etc. » (Carrier, 2000 : 328). Qu'en est-il

dans les faits ? Selon le témoignage d'un informateur : « On a pas beaucoup d'hommes. Y a beaucoup plus de femmes que d'hommes. Lorsqu'on a un gars-là, je vais te dire que c'est surtout lors d'une activité de financement ou lors d'une activité [bien] spécifique. » Que ce soit à cause des programmes ciblés par la Régie pour les femmes, de la garde des enfants, de la responsabilisation des femmes comme aidantes naturelles, à cause des relents d'une éducation conservatrice ou encore « demander de l'aide chez un gars c'est pas pareil... on pile sur notre orgueil... » ajoute cet informateur, on observe effectivement une présence plus importante de femmes que d'hommes.

Il est évident que les hommes, en moins grand nombre cependant, participent également aux activités du *REST*, demandent des services et s'impliquent bénévolement au sein de l'organisme.

D'où proviennent les gens qui fréquentent le *REST*? Comme le souligne une intervenante : « C'est partout au Témiscamingue. Même que je dirais-là, d'expérience, qu'on a plus de gens de l'extérieur à Ville-Marie ... » De plus, ajoute une personne membre du conseil d'administration., « même, y en a qui viennent de l'Ontario. » Même si le Regroupement est situé à Ville-Marie, la grande mobilité des intervenants-es permet aux gens des secteurs Nord, Est et Centre de profiter de ses services. Le *REST* dessert donc toute la MRC du Témiscamingue.

2.3. LA MOTIVATION DES PERSONNES DE L'ORGANISME

La motivation première évoquée pour travailler au *REST*, se rapporte au côté humain et à la proximité dans les interrelations entre les intervenants-es et les participants-es, contrairement à la relation client-e/intervenant-e du secteur public, comme le souligne un intervenant de l'organisme. L'impression d'aider et de soutenir les personnes plus démunies constitue également un motif énoncé par plusieurs intervenants-es de l'organisme. Tel qu'exprimé par une autre personne : « J'ai le sentiment d'apporter vraiment de l'aide à ces gens-là. [...] C'est de voir le cheminement des gens qui fait qu'à un moment donné, c'est ça notre paye. »

Les bénévoles de l'organisme sont la plupart du temps des gens qui ont déjà eu recours aux services du *REST*. Tel qu'exprimé par un intervenant : « C'est un p'tit peu comme ça... les gens te disent : « Ben écoute-là, l'année passée tu m'as aidé, cette année moi j'suis disponible, j'aurais du temps là pour vous-autre... Y a tu quelque chose que je pourrais faire pour aider? » Le désir de rendre service à des personnes qui nous ont aidés semble être la motivation première des personnes qui s'impliquent bénévolement au *REST*. De plus, ces engagements sont une source de valorisation et d'épanouissement. Comme le souligne une informatrice : « Le bénévolat c'est aussi important que de travailler. Les gens ont envie de faire quelque chose, de bouger. » À la lumière des témoignages, il ressort que le désir de briser l'isolement constitue également un motif évoqué pour participer à la vie de l'organisme en donnant de son temps.

2.4. LES STRATÉGIES DE RECRUTEMENT DES PERSONNES GRAVITANT AUTOUR DE L'ORGANISME

Dans le contexte socio-économique présent, on constate un accroissement des demandes adressées au *REST*. Malgré cela, l'organisme demeure méconnu d'une part importante de la population. Dans cette perspective, comment le *REST*

procède-t-il afin de se faire connaître ? La promotion des services de l'organisme a débuté plus spécifiquement en septembre 2001, par la présentation d'un reportage à la télévision communautaire, dans le cadre d'un projet d'émissions destinées aux organismes communautaires. Par ailleurs, la radio diffuse des messages périodiques concernant des activités publiques de financement, des séances d'information et d'autres comme « la Nuit des sans emploi ».

Il semblerait toutefois que le meilleur moyen d'amener les gens à participer aux services offerts et aux activités organisées par l'organisme, soit le bouche à oreille. La promotion des services auprès des personnes fréquentant l'organisme se fait d'ailleurs essentiellement par les contacts interpersonnels avec les intervenants-es. Toutefois, le *REST* paraît éprouver un problème de visibilité auprès des personnes de la communauté. Étant donné la population ciblée par le *REST*, il semblerait aussi qu'une certaine réticence, et même la crainte d'être étiquetées persisterait chez les personnes plus vulnérables. Comme le souligne une intervenante : « De par le mandat de confidentialité, [...] je ne peux pas [...] annoncer *at large* : "Si vous êtes à l'aide sociale, vous avez de la misère à manger les fins de mois, bon venez me voir je vais régler vos problèmes". [Alors], c'est difficile. Il faut y aller... en douce ou par une tierce personne ou un tierce organisme ou... par des connaissances. » Ainsi, l'organisme est confronté à certaines difficultés quant à la promotion de ses services compte tenu des préjugés reliés à l'aide sociale.

Par ailleurs, en plus de la télévision, de la radio et du babillard à l'entrée du *REST*, les stratégies de recrutement pour l'année 2001-2002 sont davantage concentrées sur la promotion des services, par exemple l'organisation de dîners gratuits où l'on transmettrait des informations sur l'organisme. Comme le souligne un informateur : « Cette année, ce qu'on veut faire... on va offrir un dîner gratis dans différentes

municipalités où on va donner de l'information. Ces diners-là vont avoir été faits à partir d'un groupe de cuisine collective. » Les gens pourront alors participer à cette activité de façon concrète. Ils auront la possibilité de recevoir de l'information sur les services, d'y être sensibilisés et peut-être s'y inscriront-ils éventuellement.

La participation à la Table sectorielle de l'Est, créée en 2000 par le Service de première ligne (SPL) est une autre stratégie qui a permis de connaître les besoins de la population. Cette initiative avait pour but d'inciter la population à travailler à la revitalisation du secteur Est de la MRC du Témiscamingue. Un sondage effectué par le SPL, ayant révélé des problématiques particulières telles que l'éloignement, le manque d'emploi, le taux de pauvreté, les problèmes de transport, la pénurie de garderies dans le secteur Est; cette réalité a amené la création de comités dans des municipalités de ce secteur.

Les contacts interpersonnels constituent également la façon privilégiée de recruter des bénévoles et des administrateurs au C. A. "L'appel à tous" est toutefois utilisé quand il s'agit d'organiser des activités ponctuelles et de plus grande envergure.

Quant aux postes d'administrateurs-trices au C. A., tous s'entendent sur le principe que le C. A. d'un organisme et, par le fait même sa représentativité, constitue un élément fondamental dans la crédibilité de l'organisme. Tel que mentionné par un intervenant : « C'est d'avoir des gens qui sont représentatifs dans le milieu pour avoir un poids... c'est plus facile d'ouvrir les portes.» Il ajoute : « C'est des connaissances, des gens qui se sont impliqués ou ben, [...] on va aller vendre la cause directement...à une personne qu'on a ciblée. » Ce témoignage rappelle l'importance pour eux d'aller chercher des personnes connues, qui ont une certaine influence sur l'opinion sociopolitique, tout en réservant des places aux personnes à faible revenu (4 sièges sur 7) afin qu'il y ait partage de vécu et que ces derniers

puissent prendre part aux décisions les concernant, s'exprimer et sensibiliser les personnes à leurs réalités⁹.

À la lumière des entrevues, il ressort que le *REST* a plus de facilité à recruter les membres participants-es que les administrateurs-trices représentant la communauté. Il apparaît que les relations de camaraderie et les rapports de confiance qui prévalent entre les intervenants-es et les participants-es créent des relations privilégiées. Dans cette perspective, les participants-es sont beaucoup plus accessibles, sensibles et intéressés par ce qui se passe au sein de l'organisme. De plus, l'implication au sein du conseil d'administration de l'organisme représente, pour eux, une source de valorisation et de fierté. Quant aux postes d'administrateurs-trices de la population en général, ils sont plus difficilement comblés. Tel que mentionné par plusieurs informateurs-trices, les mêmes personnes se retrouvent souvent dans les différents organismes et milieux, d'où la difficulté d'aller recruter de nouveaux membres ou supporteurs.

2.5. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Il est important de souligner ici les répercussions des préjugés et de l'image négative des personnes vivant dans un contexte de pauvreté, notamment les personnes prestataires d'Assistance emploi. Plusieurs informateurs-trices ont insisté sur des notions telles que le respect et la fierté des prestataires d'Assistance emploi par exemple. Contrairement aux nombreux préjugés auxquels ces personnes sont confrontées, « ce sont des gens qui veulent faire du bénévolat, qui veulent travailler et s'impliquer. Ils ne veulent pas aller dans des banques alimentaires, ils ne veulent pas quémander! » précise une membre du conseil d'administration.

⁹En 2000, il y a eu modification des règlements généraux à l'effet que les employés-es et les personnes salariées (programmes PDE, stages, etc.) ne peuvent plus siéger au C. A., et ce, en raison de conflits d'intérêts possibles.

Il y a donc une motivation réelle des personnes plus démunies de s'activer et de se prendre en main.

Que ce soit envers les participants-es, les bénévoles ou encore entre les employés-es, une approche égalitaire est privilégiée. « Je pense que tout est dans l'approche pis d'être capable de se mettre au même niveau et de comprendre ces gens-là, de comprendre pourquoi... », spécifie une employée. Les observations et les entrevues avec des personnes impliquées au sein du *REST* ont permis de mettre en évidence cette simplicité et cette camaraderie dans les interrelations. Ces rapports égalitaires et respectueux se traduisent aussi dans la valorisation des gens qui participent et s'impliquent. Ainsi, un des meilleurs moyens d'amener les gens à s'engager, est sans conteste le fait de se sentir à l'aise et estimé. Selon le témoignage d'une informatrice : « Moi je suis bénévole, mais qu'est-ce que je fais en retour... j'aime ça savoir que je suis appréciée pour ce que je fais. »

Par ailleurs, un autre point ressorti du matériel des entrevues au *REST* est l'impact des subventions, des programmes d'employabilité et du financement de base des organismes communautaires, notamment en défense des droits. Depuis les débuts du *REST*, on peut observer des contraintes financières et un roulement accru du personnel et, par conséquent, une difficulté de consolider l'organisme et ses services. Effectivement, en plus des difficultés financières encourues par l'impossibilité d'obtenir un numéro de charité, le *REST* compte sur le travail de plusieurs personnes bénévoles, parfois même extérieures à l'organisme, afin d'assurer et de maintenir ses activités. Ce bénévolat « concerté », bien que fort utile dans la réussite d'activités spéciales ou encore dans l'offre actuelle de services peut aussi représenter une contrainte. À cette contrainte, ajoutons un désavantage des programmes d'employabilité, soit l'obligation de changer constamment d'employés-es. Tel que mentionné par une informatrice : « Si tu n'as pas de subvention, tu ne peux pas garder tes employés. » Dans ce contexte, il est très difficile d'assurer une continuité dans les services, les activités et les façons de faire

de l'organisme. Voici quelques problématiques qui s'ensuivent : les participants-es doivent s'adapter constamment au roulement du personnel, il y a parfois même absence de permanence, les emplois sont précaires, les bénévoles s'essouffent. Dans cette perspective, le temps, les énergies et les revenus influencent grandement les pratiques de l'organisme et constituent autant de contraintes réelles qui freinent le développement du *REST*.

CHAPITRE III : LA VIE DÉMOCRATIQUE

3.1. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION

À la lumière des témoignages et des observations effectuées dans l'organisme, il ressort que les liens entre les personnes gravitant autour du *REST* se forment facilement et que, par conséquent, l'information y circule aisément. Par exemple, on remarque que les attentes et les espoirs des participants-es, formulés auprès de leurs intervenants-es respectifs, sont acheminés au coordonnateur ainsi qu'aux membres du C. A. Par ailleurs, les interrelations entre les employés-es ou encore entre les employés-es et les membres se veulent égalitaires et respectueuses. Encore là, on observe, la plupart du temps, une circulation aisée de l'information lors des C. A. et des réunions d'équipe, par des comptes rendus verbaux des expériences de chacun, des informations ou des décisions prises dans les lieux de concertation (par la suite, tout est couché sur papier dans les procès-verbaux et les rapports d'activités). Cette information est ensuite transmise verbalement aux participants-es par le coordonnateur ou par les employées. Chacun peut alors se faire entendre et se sentir respecté.

Toutefois, on constate que les participants-es connaissent peu les différents services du *REST*, mis à part celui ou ceux qu'ils fréquentent. L'information circule davantage par les réseaux informels des divers acteurs de l'organisme qu'à l'intérieur des structures formelles du *REST*. Dans cette optique, on observe l'importance des réseaux de contacts des personnes puisque les rapports interpersonnels façonnent et influencent l'identification des besoins des participants-es, les modes de recrutements des membres, des bénévoles, des administrateurs-trices au C. A. et

des participants-es autant que la création et la consolidation des pratiques de collaboration et de concertation.

3.2. LES MODES DE PRISE DE DÉCISION

Comment se prennent les décisions au *REST* et qui les prend ? De prime abord, soulignons que pour prendre part aux décisions, pour être entendu, il faut être membre. Avec la carte de membre « t'as ton droit de parole, t'as droit aux élections, t'as droit d'élire » à l'assemblée générale, comme le mentionne une informatrice. Par ailleurs, les décisions se prennent en consensus puisque « vraiment c'est une collaboration d'un peu tout le monde qui tourne autour de l'organisme », renchérit un intervenant. L'intervention communautaire étant basée sur une approche globale, égalitaire et démocratique privilégiant l'initiative et la prise en charge des personnes dans un cheminement de réalisation et d'épanouissement, il semble particulièrement important que les participants-es puissent s'impliquer tant dans les activités et les services de l'organisme que dans son processus décisionnel. Tel qu'exprimé par une participante : « On participe en groupe là. [...]. C'est ensemble. C'est un vrai regroupement. » Ce témoignage corrobore la préoccupation de l'organisme d'amener les participants-es à participer aux instances décisionnelles afin qu'ils prennent une part active à la vie du *REST*.

Les espaces et les moments démocratiques où la voix des participants-es est entendue et leurs opinions considérées étant nombreux, on remarque malgré tout une tendance à s'appuyer sur la personne permanente dans l'organisme. Lors des entrevues auprès des participants-es et des intervenants-es du *REST*, on observe que les personnes proposaient fréquemment de consulter la personne en charge de la coordination de l'organisme afin d'obtenir de plus amples informations ou des réponses aux questions auxquelles elles ne pouvaient répondre. Comme l'explique un informateur : « Je pense [qu'au poste de] coordination, c'est toi qui amène le "jus"; t'amènes les grandes orientations... » Bien que le coordonnateur n'ait pas de

pouvoir décisionnel, il possède une certaine influence sur l'organisme puisqu'il définit le plan d'action de l'organisme, cible et oriente les priorités et les façons de faire. Afin de développer une vision commune de la situation et des orientations de l'organisme, des journées d'orientation sont organisées. « Le but de cet exercice était de se recentrer sur notre mission, prendre conscience des besoins du milieu, pour ainsi avoir une vision commune des orientations à court et long terme du *REST* » (REST, 2001). Ces journées de réflexion et de remise en question, selon une intervenante, « donnent un beau portrait de l'organisme. [...] Ensemble les gens qui sont là, pour l'année qui s'en vient, [décident] de l'orientation [de l'organisme]. [...] C'est une journée de mise au point sur l'organisme. » Ponctuels ou annuels, ces ateliers constituent, entre autres, des moments privilégiés pour se réunir et former ou reformer des liens solides permettant d'entamer adéquatement et agréablement une nouvelle année.

Par ailleurs, c'est aussi durant ces journées d'orientation que sont définies les orientations de l'organisme. « C'est pour ça qu'il y a eu un lac-à-l'épaule l'année passée. Moi je leur ai dit qu'on commençait à dévier sérieusement. C'est aussi comme ça que les dîners communautaires ont été abolis. C'était rendu que même moi j'allais dîner avant de reprendre le travail en après-midi ! Ce n'était plus du tout dans notre mission. Les gens qui venaient n'étaient pas nécessairement dans le besoin... ce n'était plus notre clientèle-là », comme le mentionne une informatrice. De plus, lors de la journée d'orientation en 2000, des pistes et des tendances ont été proposées et mises à jour afin d'élaborer le plan d'action de l'organisme pour l'année 2000-2001.

En bref, rappelons que la proximité qui règne entre les employés-es, les participants-es et les bénévoles influence l'implication des divers acteurs-trices du *REST* dans la vie associative, facilitant par le fait même la prise de décision en consensus. En effet, l'approche des intervenants-es du *REST* étant, conformément au témoignage d'une participante, « sociale... aimable pis chaleureuse », les

rapports en sont empreints. Par exemple, on constate une volonté d'établir des rapports agréables, basés sur une reconnaissance mutuelle par l'implication et la participation du C. A. aux activités organisées de l'organisme. « Le conseil d'administration a participé étroitement à la réalisation de différentes activités du *REST*, ce qui a donné lieu à une plus grande connaissance des problématiques que vivent les gens avec qui nous luttons et a permis d'acquérir une plus grande crédibilité et expertise incontournable » (*REST*, 2001).

3.3. LES EFFORTS FAITS POUR INTÉGRER LES PARTICIPANTS-ES

« L'action communautaire autonome consiste en une pratique communautaire axée sur la transformation et le développement social ainsi que sur la création d'espaces démocratiques qui favorisent la compréhension et l'expression de la citoyenneté dans l'ensemble de sphères de la société civile » (*SACA*, 1997 : 14). C'est dans cette perspective que la prochaine section aborde les moyens mis en œuvre par les intervenants-es du *REST* afin de soutenir la participation à la vie de l'organisme des personnes fréquentant l'organisme.

Les réunions du C. A. constituent l'occasion permettant aux représentants-es des participants et à la population de s'impliquer au sein de l'organisme en se faisant élire. Les moyens de faciliter ou encore de soutenir la participation des membres du C. A. se résument ainsi : « On va lui remettre *full* de papiers [puis]... on va lui dire c'est quoi, qu'est ce qu'on fait », tel que le souligne une intervenante. Ainsi, les connaissances particulières reliées aux modalités et au protocole de réunions plus formelles seront transmises de façon spontanée par les intervenants-es de l'organisme. Puis, de façon plus informelle, les administrateurs-trices seront invités à faire des lectures quant à l'histoire et aux orientations de l'organisme. Afin de faciliter la présence des participants-es au sein du C. A. et de les soutenir, une première démarche est effectuée par le coordonnateur pour leur donner toute l'information pertinente sur l'organisme ou encore sur leur rôle respectif. Par la suite,

ces personnes sont supportées par les autres membres du C. A. dans leurs apprentissages et leurs questionnements.

Une autre façon d'impliquer les participants-es et les membres du *REST* dans la gestion de l'organisme est de leur permettre de s'exprimer en ce qui concerne les services, les activités et les mandats de l'organisme. Afin de susciter l'expression de commentaires et de points de vue, tant dans les journées d'orientation que dans les réunions du C. A., selon une informatrice : « On fait un tour de table pour s'assurer que tout le monde est d'accord, que chacun-e ait eu son mot à dire, que chacun-e puisse participer... » Nouvellement instaurés, les tours de table permettent de soutenir la participation de tous.

Par ailleurs, on remarque de la spontanéité dans les rapports et les interactions entre les intervenants-es et les participants-es. Les employés-es vont au-devant des nouveaux membres ou encore des personnes qui se présentent à l'organisme pour des demandes d'information ou d'inscription. Il semble y avoir un souci de créer une ambiance chaleureuse et d'offrir de l'aide et du soutien. D'ailleurs, les sourires et les taquineries sont omniprésents.

3.4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Conformément au témoignage d'une informatrice : « Lorsque le coordonnateur est militant, t'as un organisme militant. Lorsque [...] que c'est moins important pour lui, t'as un organisme qui fait moins de défense de droits. » Ainsi, la personne permanente au sein du *REST* colore, en quelque sorte, l'organisme et ses façons d'être. Dans cette optique, on peut supposer que le partage de différents points de vue et l'affirmation d'une vision commune permettant de respecter les valeurs de base des organismes communautaires comme le mode de gestion démocratique où les membres qui ont le contrôle de leurs ressources renforcent la vitalité démocratique de l'organisme.

CHAPITRE IV : LES RETOMBÉES DE L'ORGANISME

Cette section s'intéresse à l'impact de l'organisme sur ses participants-es, sur les gens vivant sous le seuil de la pauvreté et à ses répercussions dans la communauté témiscamienne en général. Basée essentiellement sur les témoignages des participants-es, elle donne un aperçu de la contribution du *REST* au développement de la collectivité.

4.1. LES RETOMBÉES POUR LES PARTICIPANTS-ES

Le *REST*, par son mandat et ses visées, a un impact considérable quant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes plus vulnérables vivant dans un contexte de pauvreté. Qu'apporte-t-il aux participants-es? « Une capacité de montrer que t'es encore en vie. Et puis que tu peux participer à quelque chose qui est important. Et puis, comme tu fais de quoi [...] tu le fais parce que c'est important pour quelqu'un... » souligne une participante. En plus d'apprendre et de se réaliser dans ses stages au plateau travail, cette personne en réinsertion sociale constate aussi tous les bénéfices qu'en retirent les enfants qui profitent de collations santé ou encore toutes les personnes plus démunies qui recevront un repas équilibré au dépannage alimentaire.

Un autre point, fort important pour les participants-es, c'est de se sentir valorisés et estimés. Ainsi, le *REST* leur apporte, selon une informatrice, « une façon de travailler, une façon de s'estimer... Les faire réaliser ce qu'au début ils pensaient qu'ils n'étaient pas capables de faire. » Un des fils conducteurs du *REST* étant un cheminement vers l'autonomie et une prise en charge de soi, toutes les activités et

les services offerts en sont empreints et orientent les participants-es vers ce but. Comme le mentionne un intervenant : « Je pense que le but de toutes les activités qu'on a ici... c'est toujours vers un cheminement autonome... mais de façons différentes, avec des moyens différents pis des problèmes différents. » Ainsi, il y a une prise de conscience de la part des participants-es quant à leurs capacités et leurs compétences à intervenir dans leur milieu, c'est-à-dire qu'ils sont aptes à cheminer et à continuer seuls leur bout de chemin, tout en se réalisant.

L'organisme contribue également au bien-être des participants-es en les soutenant et en les outillant dans leur cheminement. Selon une participante : « Si tu as besoin d'aide, tu sais qu'il y a quelqu'un qui va pouvoir t'aider quelque part. C'est ça, pour petit plus tard, c'est d'y montrer qu'y a toujours moyen de trouver une solution. » En plus d'aider et de soutenir, le *REST* transmet une façon de penser et de vivre.

Le *REST* permet une qualité de vie que les gens n'auraient probablement pas autrement. Tel qu'exprimé par un informateur : « On travaille autant au niveau de la santé mentale des gens, de la santé physique des gens... au niveau de la famille, des enfants, le développement... du noyau familial, des valeurs. » En fait, c'est une philosophie de vie qui est véhiculée et transmise aux personnes démunies. C'est un enseignement de vie qui préconise des valeurs telles que l'entraide, la socialisation et la prise en charge de sa destinée. En plus « d'apprendre aux gens à s'aider », comme le souligne un intervenant, il s'agit d'outiller les personnes et de favoriser chez-elles la création et le développement de leurs propres outils pour contrer les intempéries de la vie et les incertitudes quotidiennes. Il y a une volonté réelle d'activer les personnes.

4.2. LES RETOMBÉES SUR LA COMMUNAUTÉ

Le rayonnement du *REST* se fait aussi sentir dans la sensibilisation de la population aux problématiques de la pauvreté. Un de ses mandats étant l'élimination des

préjugés auxquels sont confrontés les gens à faible revenu et ceux qui bénéficient de l'Assistance emploi, les sessions d'information permettent de démystifier le phénomène de la pauvreté et les conséquences qui en découlent. De plus, conformément au témoignage d'une membre du C. A., l'organisme aide « à visualiser qu'il y a vraiment ce monde-là dans leur communauté... à faire face à la pauvreté. » La mission de changement social du REST a pour objectif, entre autres, de sensibiliser la communauté aux difficultés humaines, aux tragédies qui se passent tout près d'eux !

En outre, bien que le REST semble relativement connu en regard de la défense des droits, un intervenant souligne que « tout le monde connaît le Regroupement d'entraide sociale, mais ce n'est pas tout le monde qui connaît les services qui sont offerts au Regroupement d'entraide sociale; sauf s'ils en ont eu besoin un jour... » Force est de constater que les gens connaissent le REST, mais ne savent pas ce qui s'y passe. D'ailleurs, on remarque une certaine méconnaissance de l'organisme dans les municipalités avoisinantes...

4.3. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

« La préoccupation de favoriser ou renforcer l'exercice d'une citoyenneté active est donc au cœur de la démarche communautaire qui ne doit jamais perdre de vue que le sens même de son existence est de donner la parole, et les outils pour s'organiser, aux personnes que la pauvreté ou l'oppression réduit trop souvent au silence ou à l'impuissance » (Lamoureux, 1996 : 96). Par son volet de défense des droits et de lutte contre la pauvreté, le *REST se situe* dans cette tendance. Il serait intéressant, éventuellement, de voir comment les participants-es définissent chacun leur rôle de citoyen actif. Pourraient-ils, ultérieurement, envisager de s'impliquer dans des structures décisionnelles plus formelles afin d'intervenir dans leur milieu ?

CHAPITRES V : LES PRATIQUES DE COLLABORATION

« Le renforcement du travail en défense des droits et de développement des services communautaires passe aussi par une implication toujours plus grande (dans la limite de nos moyens) dans les organismes. [...] Nous faisons partie depuis nos débuts du FCPASQ et nous travaillons actuellement, parallèlement à l'élargissement de nos fonctions, à développer des relations avec d'autres organismes autant locaux que régionaux » (REST, non daté). Dans cette perspective, des pratiques de collaboration, concernant d'une part les services offerts et les activités organisées et, d'autre part, la vie de l'organisme, seront élaborées. Les modes de sélection des partenaires ainsi que les perceptions de l'utilité de telles pratiques compléteront cette section.

5.1. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LES PARTICIPANTS-ES ET LES MEMBRES

Cette partie de texte porte sur les collaborations instaurées et consolidées avec le temps, ayant pour visées de développer ou encore d'améliorer les services offerts et les activités proposées par l'organisme. Dans ce volet, divers partenariats sont mis en branle afin d'offrir des services adaptés et répondant de façon satisfaisante aux besoins immédiats des participants-es du *REST*.

À la lumière des témoignages des intervenants-es et des administrateurs-trices au C. A. du *REST*, il semblerait que la collaboration s'exerce, dans un premier temps, par la mise en commun d'expertises de différents organismes afin d'offrir des services, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du *REST*, à des personnes vivant dans un contexte de pauvreté. Ainsi, certaines ententes sont contractées pour améliorer et

accroître la qualité du soutien offert par le *REST* ainsi que pour consolider des services donnés en partenariat avec d'autres organismes communautaires ou institutions locales et régionales. Voici quelques-unes de ces collaborations : une entente est intervenue entre le Centre Bernard-Hamel et le *REST* afin d'assurer la distribution de denrées alimentaires sur le territoire témiscamien¹⁰. De cette première association en découle une deuxième, développée avec le Centre de bénévolat du Lac Témiscamingue pour offrir le dépannage alimentaire. Rappelons que le dépannage alimentaire, également offert par le *REST*, a été transféré en 2000 au Centre de bénévolat puisqu'il y avait dédoublement de services. De plus, les denrées alimentaires devant être transformées en repas et en collations par les participants-es au plateau de travail sont données par certains marchands-épiciers. Une autre collaboration qui contribue à procurer des repas et de la sécurité à des adultes et à des enfants dans le besoin.

Plusieurs expériences de collaboration ont permis d'instaurer les plateaux de travail. En plus des interrelations constantes avec le Centre de Santé Sainte-Famille (CSSF)¹¹ pour la réalisation et la continuité de ce projet, on constate des contacts réguliers avec les conseils d'établissement des écoles primaires et l'Association des projets éducatifs du Témiscamingue (APET) étant donné que la transformation des denrées alimentaires est accompagnée d'un volet éducatif pour les participants-es. De plus, quelques professeurs sont impliqués dans ce projet par l'acheminement des collations dans les écoles primaires du secteur Est.

Outre les collaborations récurrentes entretenues avec différents acteurs-trices de la communauté témiscamienne pour les services réguliers du *REST*, des collaborations

¹⁰ Le Centre Bernard-Hamel de Rouyn-Noranda envoie, dans les MRC de Rouyn-Noranda, La Sarre et Témiscamingue, un certain pourcentage (environ 10% dans le cas du Témiscamingue) de denrées calculé en fonction de la densité de la population du territoire.

à court terme ont lieu lors des activités spéciales. Par exemple, dans le temps des fêtes, le Centre de bénévolat du Lac Témiscamingue et le magasin SAAN de Ville-Marie s'associent au *REST* afin de recueillir des cadeaux pour les enfants plus démunis.

Dans une autre perspective, le *REST* collabore avec d'autres organismes ou institutions en partageant des informations, en faisant connaître les multiples ressources possibles aux participants-es qui se présentent ou fréquentent l'organisme et en soutenant d'autres organismes. Faute d'espace et de temps, un exemple sera exposé pour chacun des thèmes.

On remarque des pratiques de collaboration lorsqu'il est question de recherches d'information et de partage d'expertises. Afin d'illustrer de tels propos, abordons les relations entretenues d'une part avec le FCPASQ et, d'autre part, avec le REPAS. Depuis la fondation du *REST*, les relations avec le FCPASQ se multiplient par des formations diverses, par l'acheminement de courrier, par la présentation d'analyses politiques sur des dossiers importants et d'actualité, entre autres. Il se dégage des entrevues que le regroupement provincial auquel adhère le *REST* quant à la défense des droits (FCPASQ), en plus d'alimenter ses réflexions, lui permet d'accroître la qualité des interventions auprès de ses membres et participants-es par l'acquisition d'informations pertinentes. Quant aux liens avec le REPAS, ils se résument surtout par l'échange d'information. Comme le mentionne un intervenant : « On va aller chercher nos expertises, on va apprendre d'eux-autres. » Corollaire du *REST*, mais à Rouyn-Noranda, cet organisme est consolidé depuis fort longtemps et permet au *REST* de parfaire ses connaissances en cas de besoin ou d'orienter des personnes.

¹¹ L'organisateur communautaire fait le pont entre les différents projets du CSSF et les organismes communautaires locaux. De plus, une nutritionniste offre les recettes pour la confection des repas et des galettes pour les écoles.

L'aide juridique constitue également un partenaire régulier du *REST* pour la défense des droits. En fait, les institutions privées et publiques, autant que les organismes communautaires locaux et régionaux représentent des partenaires potentiels de l'organisme. Par exemple, en ce qui a trait aux groupes de discussion et de réflexion pour les parents, soit YAPP et Pama-Actif, des contacts fréquents ont lieu avec le CSSF et le SPL. L'animatrice de ces ateliers apprécie les conseils et l'information d'intervenants spécialisés qui lui permettent de répondre plus adéquatement aux besoins des participants-es.

La collaboration entre les organismes prend aussi la forme de l'orientation de personnes qui nécessitent des services plus spécialisés ou encore une information spécifique. Cette préoccupation d'outiller les participants-es en leur faisant connaître les ressources disponibles sur le territoire semble répandue et partagée, selon les dires des plusieurs informateurs-trices, puisqu'il y aurait une certaine réciprocité dans les relations d'orientation. Autant les institutions privées, publiques, que les organismes communautaires locaux et régionaux représentent, dans cette perspective, des partenaires potentiels.

Par ailleurs, des lettres d'appui pour soutenir ou renforcer une position en ce qui a trait au développement et à la consolidation d'autres organismes communautaires, principalement, s'insèrent dans cette forme de collaboration. Qu'il s'agisse d'un appui pour démarrer un nouveau projet, développer un service ou encore consolider une ressource.

5.2. LES PRATIQUES DE COLLABORATION POUR LA VIE DE L'ORGANISME

Par des pratiques de collaboration pour la vie de l'organisme, nous entendons les divers moyens mis en œuvre afin d'assurer la survie et le développement de l'organisme. Dans cette perspective, trois types de collaboration seront abordés, soit

les prêts de locaux, les activités de financement ainsi que les programmes d'employabilité.

Un premier type de collaboration, le prêt de locaux et d'équipement, a pour principaux partenaires les municipalités. En effet, lors d'activités spéciales et sporadiques telles que l'Opération Chat de Gouttière (activité de financement où le forum avait été prêté par la municipalité de Ville-Marie), de sessions d'information ou encore d'ateliers pour des cuisines collectives, des groupes Pama-Actif, des locaux sont mis à la disposition des intervenants-es de l'organisme.

Par ailleurs, la participation du *REST* à des activités de financement locales ou régionales telles que le radiothon, le Salon du commerce et le Rodéo du camion permet la création d'associations et d'ententes. La participation au Salon du commerce constitue une activité d'envergure où la visibilité du *REST* est sans conteste. Lors de cet événement, des participants-es du *REST* s'occuperont de la billetterie et de l'accueil gratuitement. Puis, l'année suivante, ils se chargeront de la vente des boissons et, par le fait même, ils récupéreront les pourboires. Des rapports se nouent ou sont maintenus également avec le Rodéo du camion, festival à couleur internationale, puisqu'une partie de l'argent amassé est donnée au *REST* pour « la Nuit de Noël des sans emploi ».

En ce qui a trait aux activités de développement et de consolidation du *REST*, l'organisme a aussi recours à certains programmes d'employabilité afin de combler des postes pour les stages de réinsertion sociale. Ainsi, on remarque un certain partenariat plus formel avec Clair Foyer, un établissement en santé mentale, étant donné qu'une entente est établie par rapport aux participants-es du plateau de travail (contrat avec le REPAT faisant en sorte que des participants-es de Clair Foyer sont référés au *REST* pour les stages). Des collaborations récurrentes en découlent puisque Clair Foyer envoie des candidatures pour ces postes. Concernant les postes

à combler pour les stages en réinsertion sociale, le Centre local d'emploi (CLE) soumet également des candidatures au *REST*.

5.3. LES MODES DE SÉLECTION DES PARTENAIRES

Les pratiques de collaboration en regard des modes de sélection des partenaires, telles que conçues par les intervenants-es du *REST*, s'exercent dans l'optique d'améliorer les services à la communauté. A priori, le choix des partenaires s'effectue selon les besoins respectifs des organismes ou ceux des personnes se présentant au *REST*. Par ailleurs, certaines initiatives proviennent du CSSF, des organisateurs communautaires de Ville-Marie et de Notre-Dame-du-Nord, d'institutions publiques comme le SPL ou d'autres. Un fait intéressant à noter, « ces associations-là se créent en fonction de l'individu qui est en place, qui est le permanent et selon les projets du moment » comme mentionne une intervenante. En effet, on remarque que l'instigateur de telles associations en est habituellement le coordonnateur. Elle renchérit : « La permanence colore l'organisme de ses couleurs. Donc, si le coordonnateur a des affinités avec telles ou telles personnes, il créera des associations avec elles... S'il juge que c'est bien, il s'affiliera. »

5.4. L'ÉVALUATION DE LA COLLABORATION

À la lumière des témoignages, une première raison évoquée pour collaborer avec divers partenaires se traduit par le souci de ne pas dédoubler les services. Comme le souligne une intervenante : « On a regardé à ne pas dédoubler les services parce qu'on se rendait compte [...] que le SPL offre aussi des rencontres YAPP. Ben, c'est pas vraiment des rencontres YAPP, mais c'est du même type. Que la Commission scolaire a [...] le programme Passe-Partout. Y font sensiblement la même chose que nous-autres. » Donc, en entretenant des liens avec les autres organismes communautaires, les différentes institutions, tant publiques que privées, et le CSSF, des ententes sont contractées, implicitement ou explicitement, afin que tous les

efforts soient consolidés dans un même but, c'est-à-dire aider et soutenir les gens dans le besoin.

Il semblerait que les pratiques de collaboration naissent également dans le but de répondre à un besoin présent, criant. Tel qu'exprimé par un informateur : « Souvent, ça va être pour un projet X là, [...] on va aller chercher les connaissances, les compétences de chacun pis à partir de là... » Tous les intervenants-es s'entendent sur le fait que les partenariats se créent, s'édifient avec des organismes ou institutions qui partagent sensiblement les mêmes mandats et valeurs en plus de posséder des objectifs similaires. Par exemple, selon le témoignage d'une intervenante : « Les liens avec les autres organismes, tu t'en sers quand t'en as de besoin. Le Centre de bénévolat, y rejoignent les mêmes personnes que nous-autres. Avec eux, on a vraiment une entente. » Dans cette perspective, les collaborations évoluent selon les besoins et les exigences de chacune des parties.

En bref, l'utilité, la pertinence de collaborer et d'entretenir des associations avec différents partenaires, cela signifie ne pas travailler seul et à contre-courant. Les collaborations, aussi variées soient-elles, ont pour objectif de combler les besoins, tant des participants-es que de l'organisme. Il ressort également qu'elles ont pour visée d'éviter qu'il y ait des dédoublements de services.

CHAPITRE VI : LES STRATÉGIES D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Cette dernière section portera sur les stratégies du *REST* pour influencer le développement de la région, notamment sur les divers lieux de concertation où il s'implique. Dans le cadre de ce projet, la notion de développement local est abordée, particulièrement, comme étant le rassemblement de divers acteurs-trices de la communauté qui unissent leur volonté et leurs efforts afin d'intervenir sur leur milieu pour en favoriser le développement tant social qu'économique.

6.1. LES LIEUX DE CONCERTATION DANS LE DOMAINE D'INTERVENTION DE ... L'ORGANISME

Le *REST* démontre sa volonté d'action par sa participation à différentes tables de concertation ainsi qu'à certains regroupements. L'annexe 7 expose les différentes affiliations qu'entretient le *REST*, en étant membre, avec certains organismes et regroupements. À la lumière des témoignages, il ressort que le fait d'adhérer à une organisation permet d'avoir accès à de l'information. De plus, des contacts plus ou moins réguliers selon les événements circonstanciels, la disponibilité des intervenants-es du *REST* et l'intérêt accordé à ces lieux de concertation sont entretenus afin que, si l'occasion se présente, l'organisme ait des appuis et des alliés pour défendre un dossier ou pour avoir du poids, c'est-à-dire avoir de la crédibilité dans un processus d'attribution de projets.

De façon plus formelle, le *REST* est présent à des tables de concertation et participe aux réunions du FCPASQ de façon régulière (annexe 6). En plus d'être membre par adhésion, le *REST* s'engage dans ces lieux de concertation en participant aux diverses réunions et en s'insérant dans différents projets. En voici quelques exemples. Par le partage d'une même vision, d'une même philosophie, le *REST* adhère aux préceptes et aux orientations du FCPASQ. Cet organisme provincial renforce toutes les actions politiques ayant pour objectifs de contrer les inégalités sociales et d'éliminer la pauvreté. Par son pouvoir de mobilisation et par son ampleur, il chapeaute les actions collectives. Bien que sa participation n'ait pas toujours été soutenue et régulière au cours des dernières années, il semblerait que le *REST* soit maintenant plus actif au sein du FCPASQ (dans la mesure du possible étant donné l'éloignement).

Le comité pauvreté constitue un autre lieu de concertation quant au volet de défense des droits du *REST*. Composé de différents acteurs et actrices régionaux, il a pour mandat de définir les besoins de chaque région dans le but de présenter un projet de loi pour la lutte à la pauvreté. En lien direct et initiée par le comité consultatif du FCPASQ, la Table de concertation régionale pour l'élimination de la pauvreté a été instaurée en octobre 2001. Depuis, une réunion a eu lieu et le *REST* y était présent. Il sera intéressant de suivre son cheminement.

En ce qui concerne le volet des services du *REST*, quatre tables sont prioritaires : deux tables concernent la revitalisation du secteur Est de la MRC du Témiscamingue, une la banque alimentaire et la dernière, l'intégration à l'emploi de personnes ayant d'importantes limitations. Ici, nous présenterons seulement la table de concertation à l'emploi puisque le *REST* y a joué un rôle particulier. En effet, l'expérience des plateaux de travail¹², tels qu'instaurés et consolidés au *REST*, sert de référence pour

¹² Il semblerait que le coordonnateur du *REST*, suite à ses expériences dans une autre région, aurait soumis le concept de ce projet à la Table de concertation à l'emploi.

cette table. Basé sur le souci de développer des lieux et des façons de faire particulières qui vont faciliter la réinsertion sociale de personnes handicapées, le modèle des plateaux de travail inspire la Table de concertation à l'emploi. Elle désire instaurer de telles initiatives dans les entreprises privées afin de permettre à des personnes affectées par certaines limitations d'intégrer le marché du travail à un rythme qui leur convient.

On remarque que la plupart des lieux de concertation où s'implique et s'engage le *REST* se rapportent, directement ou indirectement, au domaine d'intervention de l'organisme, soit la défense des droits et les différents services offerts afin d'outiller les participants-es et d'améliorer leur qualité de vie. Il semblerait que beaucoup d'efforts soient dirigés vers les services afin de répondre rapidement et de façon satisfaisante aux besoins des personnes qui se présentent ou qui fréquentent l'organisme.

6.2. LES LIEUX DE CONCERTATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

Le *REST* est également membre de regroupements communautaires tels que la Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue (CROC-AT) et le ROCT. L'affiliation avec la CROC-AT se limite à une adhésion officielle puisqu'il y a peu de contacts entre les deux organismes. Les rapports sont différents avec le ROCT dont le *REST* est un membre fondateur depuis 1991 et avec lequel il s'engage. Bien que la vitalité du ROCT soit contestée, le *REST* s'y implique encore puisque son coordinateur est le représentant du champ d'intervention en défense des droits à cet organisme ¹³. Le *REST* assure ainsi une présence formelle au conseil général du ROCT en plus de jouer un rôle dans la circulation de l'information vers les autres organismes en défense des droits. Dans les faits

¹³ La structure actuelle du ROCT est un conseil général formé de représentants-es des 6 champs d'action suivants : femmes, jeunesse et famille, personnes âgées, défense de droits, santé mentale et santé physique.

cependant, il semblerait que le ROCT ait été inactif depuis les trois dernières années. (voir section 6.6.).

6.3. LES LIEUX DE CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ

Le *REST* n'entretient pas de liens spécifiques avec les instances de développement telles que la Société de développement du Témiscamingue (SDT), Défi 2000, COMAXTEM, le CSSF ou encore avec les représentants-es des municipalités, d'où l'absence quasi complète de stratégies pour influencer les décideurs locaux. Les rapports entre ces lieux décisionnels (les municipalités particulièrement) et le *REST* se limitent à du support technique.

Il faut dire que ces instances de développement sont méconnues et qu'on se questionne sur ce qu'elles peuvent réellement apporter et de quelle façon elles peuvent soutenir les projets du *REST*. Comme le souligne un informateur : « y a plein de problématiques qui se passent dans certains milieux, on essaye d'activer ça pis on se demande...c'est quoi l'apport que la SDT peut apporter là... On se posait tous la question en [se] disant... qu'on savait pas trop». Malgré le fait que la SDT soit de plus en plus présente dans le communautaire par la présence de l'agente de développement en économie sociale au ROCT et à quelques tables locales, on connaît mal ses contributions ou ses apports pour un organisme en défense des droits (la SDT serait connue pour le volet d'économie sociale). Cette instance de développement est considérée, selon plusieurs informateurs-trices, comme un organisme à vocation économique. Concernant spécifiquement l'attribution de sièges au milieu communautaire sur les C. A. de la SDT (CLDT-SADCT), on remarque

Ces représentants-es ont pour rôle de retourner l'information aussi bien à leur organisme qu'aux organismes de leur champ d'intervention.

également une certaine confusion et la méconnaissance de la place réservée au milieu communautaire.

À la lumière des témoignages, on observe que l'absence du *REST* au sein des structures formelles de développement s'explique par le manque de reconnaissance des intervenants-es et des travailleurs-euses du secteur public de l'approche du milieu communautaire. De plus, on remarque un sentiment d'impuissance, de résignation quant à l'influence des organismes communautaires. Selon une informatrice : « Le rôle du ROCT, dans ces mêmes lieux, en est un de chien de garde, dans la mesure du possible... Parce que tout seul, tu ne peux [pas] avoir de poids, donc tu dois te tourner vers ce qui est acquis afin de ne pas perdre plus que ce que tu as. » Dans le même ordre d'idée, une autre personne ajoute : « On est toujours en minorité. L'enjeu est [bien] plus grand de dire on va faire partie de la table pis lorsqu'on va prendre une décision, y vont dire : vous avez fait partie prenante de la décision-là... » L'enjeu est [bien] plus grand que le poids qu'on va avoir. » Donc, si on n'a aucun poids dans une décision, aussi importante soit-elle, pourquoi s'impliquer !

6.4. LES MODES DE SÉLECTION DES LIEUX D'IMPLICATION ET LES RESSOURCES Y ÉTANT AFFECTÉES

Les lieux de concertation sont choisis comme suit, selon un intervenant : « On y va surtout à travers nos bailleurs de fonds, à travers nos collaborateurs. » On les sélectionne en fonction du mandat et des orientations de l'organisme de manière à fournir des solutions ou des pistes pour répondre aux besoins des participants-es de l'organisme. Toutefois, le facteur temps influence considérablement le choix des tables en plus d'en réduire les critères de sélection. Donc, l'identification des espaces de concertation se fait sur des bases utilitaires : partage d'un même secteur d'intervention de même que la disponibilité et la concordance des agendas. « La majorité de la représentation ici, est faite par le coordonnateur », comme le

mentionne un informateur. Toutefois, l'arrivée d'une nouvelle employée dans le volet de défense des droits allège considérablement la tâche du coordonnateur puisque c'est ce dernier qui siégeait aux tables de concertation. Pour les tables concernant spécifiquement les services, « c'est selon chacun notre volet », ajoute cet informateur. Par ailleurs, le temps consacré à la concertation, comparativement aux autres tâches, est évalué au tiers du temps des employés-es, environ. On observe aussi que tous les employés-es du REST participent à des tables selon leurs intérêts et leurs compétences même si l'essentiel du travail de représentation est exercé par la permanence.

6.5. L'ÉVALUATION DE LA CONCERTATION

A priori, on constate une volonté de faire circuler l'information entre les différents organismes et institutions. Tel que mentionné par une intervenante : « Nous-autres, on participe comme organisme accompagnateur. [...] On est là pour faire connaître le Regroupement et offrir nos services. » Bien que la concertation, à première vue, permette de repérer les expertises des autres organismes en plus de se faire connaître afin qu'il y ait, éventuellement, partenariat et collaboration, elle sert davantage à échanger sur des façons de faire et à partager des outils ou toute expérience pertinente avec les autres acteurs-trices présents. Le fait de pouvoir débattre des idées et proposer des visions différentes contribue à bonifier les interventions tout en permettant d'élaborer une vision commune pour améliorer les conditions de vie de la population témiscamienne.

Un second apport de la concertation se résume ainsi : « C'est... si on a des revendications à faire localement pour le communautaire, le poids est beaucoup plus grand si on se concerte... c'est partout pareil » comme le pense un intervenant. Effectivement, « plus t'as une visée commune, tu te rassembles et plus tu peux avoir du pouvoir. C'est pas évident de se battre contre des *super* gros établissements... En plus, quand t'es tout seul, t'as pas de poids ! » renchérit une autre personne. Ce

qui nous amène à reconnaître que le ralliement d'acteurs-trices autour d'une vision commune donne force et vigueur, pouvoir et influence et que les lieux de concertation constituent autant des espaces de partage d'informations que des moments d'appropriation de différents dossiers politiques et de revendications communes.

6.6. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES ET CONTEXTUELLES DE LA CONCERTATION

La multiplication des lieux de concertation et la complexification des dossiers engendrent certaines difficultés. Des contraintes liées à la concertation telles que des lectures, des mises à jour et des recherches augmentent considérablement le temps et les énergies consacrés à cette tâche. Comme le mentionne un informateur : « Au niveau de la concertation... on aime bien mieux faire notre mandat que de... on a pas les moyens de payer quelqu'un à temps plein pour s'occuper de toutes ces choses-là. » Comme nous l'avons déjà signalé, les énergies des acteurs-trices du *REST* sont consacrées à la survie et à la consolidation de l'organisme. Dans ce contexte, il semble difficile de mettre des énergies dans les instances de développement, dans les lieux de concertation puisque la priorité est de demeurer en vie et de répondre aux besoins des participants-es. « Les visions, buts et stratégies à long terme, c'est peut-être ce qui manque au *REST* », témoigne un informateur, d'où l'absence de stratégies globales de concertation pour accroître les impacts de l'action communautaire.

Il apparaît essentiel de soulever un autre frein à la concertation communautaire, soit la difficulté de mobiliser les gens. En plus d'un essoufflement des personnes impliquées dans ce type de démarche, puisqu'on remarque que les mêmes personnes se retrouvent dans les différents lieux de concertation, il ressort que la relève ne s'engage pas facilement. Le ROCT par exemple, issu de la Loi 120 et des enjeux de l'époque, a été mis sur pied pour répondre à un besoin ponctuel dans un contexte particulier. À ce moment-là, le taux de participation était considérable et les

initiatives novatrices. Maintenant, quelques années plus tard, il semblerait qu'il n'y ait pas d'événement jugé assez mobilisateur pour réunir et raffermir cette structure. Par ailleurs, la concertation pose la question de savoir comment rallier autant de points de vue si disparates et des approches aussi différentes dans un contexte où les enjeux sont complexes et multiples. En effet, les questions d'argent et les guerres de clochers tiraillent les organismes communautaires et restreignent les pratiques de concertation.

6.7. LES STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE L'ORGANISME

En plus de la présence formelle à des lieux de concertation, les actions collectives initiées et entreprises par le *REST* constituent également une autre façon d'influencer le développement local de la MRC du Témiscamingue. Lettres de revendications, pétitions, campagnes de sensibilisation, dépôt de mémoires de dossiers politiques litigieux, sont autant d'actions qui font que le *REST*, par sa préoccupation de changer les mentalités et les discours, est un agent de développement. L'année 2000-2001 a été témoin, entre autres, de quelques lettres de revendication envoyées à différentes instances et ministères en ce qui concerne des situations jugées intolérables ainsi qu'à une campagne de sensibilisation à la radio locale afin de conscientiser les gens de la population témiscamienne aux réalités vécues par les personnes vivant dans un contexte de pauvreté.

Le *REST* contribue au développement de la communauté par ses actions et son rayonnement local. Les retombées de l'organisme sont nombreuses : rendre actives les personnes plus démunies, favoriser la création et le développement d'outils chez ces personnes pour qu'elles puissent prendre leur destinée en main, briser l'isolement, offrir l'opportunité aux personnes plus vulnérables de s'ouvrir sur le monde, sensibiliser aux besoins des personnes vivant dans un contexte de pauvreté, lutter contre les préjugés auxquels sont confrontés les sans-emploi, notamment. Quotidiennes, ces préoccupations deviennent d'autres contributions essentielles au

développement local puisqu'elles influencent la vie de nombreuses personnes et, par le fait même, l'ensemble de la population.

D'un autre point de vue, le fait d'innover et de développer des projets dans la région tels que le programme de recherche « Santé et Bien-être Canada » et « les plateaux de travail » constitue autant de démarches par lesquelles l'organisme contribue au développement de la communauté. À ces initiatives, ajoutons le soutien et l'aide apportés par la coordonnatrice du *REST* de l'époque au démarrage du Groupe Image. L'implication du *REST* dans l'initiative des hommes vivant des difficultés émotionnelles (séparation, perte d'emploi, paternité, problèmes de couple et autres problèmes relationnels) origine de quelques hommes qui ont fréquenté l'organisme pour de l'aide à la défense collective des droits.

« Il est de la nature même des dynamiques communautaires d'être le siège de stratégies de régulation et de pratiques de survie, en même temps qu'on y retrouve des stratégies de changement social et des pratiques d'émancipation » (Mathieu et Mercier, 1994 : 18). Dans un tel contexte, le *REST* travaille à contrer les inégalités sociales et à réduire la pauvreté.

BIBLIOGRAPHIE

L'ENTRETOISE DU TÉMISCAMINGUE INC. (2001). *Rapport d'activités du 1er avril 2000 au 31 mars 2001*.

LAMOUREUX, Henri *et al.* (1996). *La pratique de l'action communautaire*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

MATHIEU, Réjean et MERCIER, Clément (1994). « Présentation du dossier sur l'arrimage entre le communautaire et le secteur public ». *Nouvelles pratiques sociales*, 7 (1) : 17-21.

REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE (2001). *Rapport d'activités 2000-2001*.

REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE (2000). *Lac à l'Épaule de 2000*.

REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE (1998). *Rapport d'activités 1997-1998*.

REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE (1998b). *Lac à l'Épaule de 1998*.

REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE (1997). *Rapport d'activités 1996-1997*.

REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE (1995). *Rapport d'activités 1994-1995*.

REGROUPEMENT D'ENTRAIDE SOCIALE DU TÉMISCAMINGUE (non daté). *Document sur l'histoire*.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA (1989). *Document sur le programme du requérant*. Montréal, Santé et bien-être social Canada.

ANNEXES

ANNEXE I : OBJETS DE LA CHARTE

1. Regrouper toutes les personnes du Témiscamingue vivant dans un contexte de pauvreté afin de briser l'isolement.
2. Favoriser l'échange et l'entraide tout en développant des groupes d'entraide touchant différentes problématiques d'intégration et d'adaptation sociale dans le but d'éviter l'éclatement émotionnel.
3. Informer ces personnes dans l'intérêt d'améliorer leur condition de vie dans une démarche visant l'autonomie.
4. Sensibiliser la population aux conditions de vie de ces personnes et enrayer les préjugés vis-à-vis d'elles.
5. Orienter et soutenir ces personnes dans leur démarche pour l'obtention des ressources nécessaires à leurs besoins afin de prévenir et contrer toute menace visant leur santé mentale.
6. Développer des initiatives au manque d'emploi et favoriser tout moyen pouvant venir en aide aux personnes victimes de la pauvreté.
7. Offrir et/ou donner des formations sur tout sujet qui favoriserait l'autonomie et la prise en charge des personnes à faible revenu, sous réserve cependant de la Loi sur l'enseignement privé (LRQ, C.E.9).
8. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions ; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds à des fins charitables.

ANNEXE II : SYNTHÈSE DE L'HISTORIQUE DU REST

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1986	<ul style="list-style-type: none"> Mise sur pied du comité provisoire 	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur la loi d'aide sociale par le FCPASQ 	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec le Centre Amitié Témis pour la formation 	
1987	<ul style="list-style-type: none"> Première rencontre du comité provisoire : 7 objectifs Formations à l'interne Première rencontre publique Recrutement de nouveaux membres actifs Demande d'incorporation Première assemblée générale 	<ul style="list-style-type: none"> Formations par l'organisme régional de développement éduco-témis (ORDET) La loi d'aide sociale, les corporations à but non lucratif, l'incorporation, la comptabilité Dossier collectif sur le harcèlement administratif et l'attitude au bureau d'aide sociale de Ville-Marie Journal gratuit (jusqu'en 94-95) 	<ul style="list-style-type: none"> Membre sympathisant du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) Partenariat avec le CAT : locaux et service téléphonique Rencontre avec l'aide juridique Démarches auprès du député et du bureau régional du MMSR Dénonciation publique des comportements du bureau d'aide sociale de Ville-Marie 	<ul style="list-style-type: none"> Instauration de l'organisme Rayonnement local Luttes pour l'objectif « Pauvreté Zéro »
1988	<ul style="list-style-type: none"> Demande d'accréditation Demandes de subventions 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de lecture sur la Réforme de l'aide sociale Séances d'information publique sur la réforme d'aide sociale Projet de promotion de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion formelle au FCPASQ Participation à une manifestation contre la Loi 37 à Québec 	
1989	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition d'un répondeur Nouveau C. A. Projet de promotion de la santé : embauche d'un travailleur communautaire et d'une agente de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> Concrétisation du Projet de promotion de la santé Recherche sur les conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de sensibilisation et de représentation 	<ul style="list-style-type: none"> Participation à la recherche de la promotion de la santé

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1990	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme EXTRA : embauche de 5 personnes ▪ Nouveau C. A. ▪ Expansion des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation pour les bénévoles ▪ Séance d'information de la coalition des organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation au Congrès provincial du Front commun (Baie Gillies) ▪ Implication dans l'Association de groupes d'intervention dans la défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDDSMQ) 	
1991	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention de 3 postes de PDE ▪ Embauche de personnel ▪ Programme PAIE. : permanence assurée en défense des droits et embauche d'une personne pour superviser le DMST ▪ Élargissement du mandat par l'offre de services ▪ Changement à la charte : ajout du volet santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de la santé : activités de financement ▪ Naissance des cuisines collectives (initiatives locales) ▪ Naissance d'un groupe en gardiennage ▪ Autres activités : jardin communautaire, diners, etc. ▪ Visite d'une Africaine dans le cadre du Programme des Africains au Québec ▪ Programme EXTRA : formations sur l'estime de soi, apprendre à se connaître, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membre de la fondation du ROCT ▪ Participation à la lutte contre la réforme du MSSS ▪ Collaboration avec le RAIDDAT ▪ Participation à la table de consultation Centre travail Québec (CTQ) ▪ Collaboration avec le REPAS. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la création du ROCT
1992	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme PAIE : embauche d'une personne pour la défense des droits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise de l'évaluation du Projet de la santé ▪ Formations YAPP ▪ Séance de relation d'aide à l'Entretoise 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités de représentation et de sensibilisation 	

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1993	<i>Pas d'information disponible</i>			
1994	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Propositions d'amendement à la Charte : actualisation et remplacement de défense des droits pour groupe d'entraide ▪ Difficulté de permanence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dîners communautaires réguliers (jusqu'en 2001) ▪ Séance « Droit de parole » : amélioration de la qualité de vie ▪ Création de Parents-Caresse ▪ Formation sur la Mesure EXTRA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à la naissance du Groupe-Image 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien au démarrage du Groupe-Image
1995	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déjeuner-causerie : participants et membres du C. A. ▪ Nouveau mandat : remise sur pied de l'organisme ▪ Embauche d'un PDE comme agente d'information ▪ Programme EXTRA : embauche de plusieurs personnes ▪ Embauche d'une nouvelle personne, porteuse des dossiers politiques ▪ Permanence 3 jours semaine seulement ▪ Activités de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Nuit de Noël des sans-emploi ▪ Activité Mono-Actif ▪ Gala : prix pour les cuisines collectives ▪ Projet FABLE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration avec le RAIDDAT : formations ▪ Activités de représentation ▪ Partenariat avec le CSSF pour les services YAPP, entre autres 	

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
1996	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de matériel : congélateur, ordinateur, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Naissance de l'opération Chats de gouttières : financement jusqu'en 2000 ▪ Sessions de formation pour la population ▪ Consolidation des cuisines collectives ▪ Banque alimentaire jusqu'en 2000 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation au FCPASQ (siège à l'exécutif), AGGID, REPAS, etc. ▪ Partenariats avec la Ville, la Sûreté du Québec, les Scouts et la Meunerie Coopérative de Ville-Marie pour l'Opération Chats de gouttières ▪ Collaboration avec la responsable des cuisines collectives de R-N ▪ Partenariats avec les épiciers, CSSF, CAT et d'autres marchands pour la récupération des denrées 	
1997	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subventions : embauche de personnel salarié (une permanence) ▪ Irrégularités du fonctionnement interne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt d'un mémoire sur la réforme d'aide sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration avec le REPAS 	
1998	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Journée d'étude ▪ Régularisation du fonctionnement interne (personnel) ▪ Subvention de la SACA, Fonds de lutte à la pauvreté et RRSSAT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (jusqu'à ce jour) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regroupement avec certains O.C pour former une coalition contre le projet de loi 186 ▪ Participation à une manifestation contre la réforme d'aide sociale ▪ Collaborations avec CAT, ROCT, Formation Psépa, APEHT et autres pour les cuisines collectives entre autres ▪ Participation au FCPASQ, REPAT, Comité pauvreté, etc. 	
1999	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration d'un plan d'action 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation au FCPASQ, REPAT, Comité pauvreté, etc. 	

DATE	ÉMERGENCE ET CONSOLIDATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISME	ACTIONS/ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION	ACTIONS/ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assemblée générale spéciale ▪ Modification aux règlements généraux : employés ne peuvent siéger au C. A. ▪ Journée d'étude ▪ Embauche d'un agent de développement : activités de représentation ▪ Régularisation du fonctionnement interne ▪ Restructuration des services 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récupération et distribution des denrées alimentaires : transfert au Centre de bénévolat ▪ Révision de Pama-Actif ▪ Radiothon ▪ Formations : vie démocratique, approche écologique, ressourcement personnel, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration avec le Centre Bernard Hamel de Rouyn-Noranda et le Centre de bénévolat du Lac Témiscamingue ▪ Collaboration et partenariat avec le CSSF et les conseils d'établissement des écoles primaires ▪ APET, projets éducatifs. ▪ Participation au FCPASQ, REPAT, Comité pauvreté, etc. 	
2001		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Naissance des Plateaux de travail ▪ Dîner information, en collaboration avec les cuisines collectives ▪ Activité de financement avec le Salon du commerce 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table sectorielle de l'Est, de Notre-Dame-du-Nord, en santé, etc. ▪ Collaboration avec le Service de première ligne (SPL) ▪ Participation au FCPASQ, REPAT, Comité pauvreté, etc. 	

ANNEXE III : TABLEAU DES SERVICES OFFERTS ET DES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE REST

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DE L'ACTIVITÉ	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
SERVICES RÉGULIERS			
DÉFENSE DES DROITS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir et défendre les droits des personnes vivant dans un contexte de pauvreté. ▪ Sessions d'information ▪ Actions collectives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter, défendre les assistés sociaux ▪ Informer ▪ Accompagner, soutenir ▪ Changer les mentalités ▪ Sensibiliser 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute personne qui en fait la demande : demandes d'information, référence de cas.
CUISINES COLLECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rassemblement de personnes afin de confectionner des plats santé équilibrés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Briser l'isolement (création de réseaux) ▪ Favoriser la confection de repas équilibrés ▪ Valoriser, stimuler les personnes présentes ▪ Apprendre, expérimenter, partager ▪ Favoriser l'entraide 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute la population, principalement les gens démunis.
PAMA-ACTIF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupes de soutien et de discussion pour prévenir la négligence parentale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévenir la négligence parentale ▪ Briser l'isolement (création de réseaux) ▪ Partager, échanger, s'exprimer ▪ Apprendre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parents d'enfants de 0 à 12 ans
YAPP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupes de soutien et de discussion pour l'apprentissage de connaissances quant à la santé physique, la sécurité des enfants, la résolution de problèmes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprendre, éduquer ▪ Socialiser ▪ Partager, échanger, s'exprimer 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parents d'enfants de 0 à 5 ans

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DE L'ACTIVITÉ	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
PLATEAU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stages de 6 à 12 mois visant à connaître des personnes pour favoriser leur intégration au marché du travail (2 volets : le Projet Écolation et la Transformation de denrées alimentaires). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Briser l'isolement ▪ Socialiser ▪ Favoriser l'entraide ▪ Acquérir des outils et de compétences pour développer l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cinq personnes issues des programmes d'employabilité
RÉCUPÉRATION ET TRANSFORMATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récupération quotidienne de denrées alimentaires chez les marchands participants et transformation en repas pour le Centre de bénévolat du Lac Témiscamingue. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Briser l'isolement ▪ Socialiser ▪ Favoriser l'entraide ▪ Acquérir des outils et des compétences pour développer l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les participants-es du plateau travail
ACTIVITÉS PONCTUELLES			
FORMATIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séances d'information sur le ressourcement personnel, la vie démocratique, apprendre à apprendre, hygiène et salubrité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprendre, éduquer ▪ Socialiser ▪ Acquérir des connaissances et des compétences pour le travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'équipe de travail
ACTIVITÉS DE LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Nuit de Noël des sans-emploi, l'Arbre de Noël, l'épluchette de blé-d'Inde, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Socialiser ▪ Amuser, détendre ▪ Se rassembler 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres et les bénévoles
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opération Chats de gouttière, participation au Salon du commerce, Radiothon. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtenir des fonds ▪ Sensibiliser ▪ Se faire connaître 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres et les bénévoles

SERVICES ET ACTIVITÉS	NATURE DE L'ACTIVITÉ	OBJECTIFS	TYPES DE PARTICIPANTS-ES, MEMBRES
<p>ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION, DE CONCERTATION AUTRES QUE LA DÉFENSE DES DROITS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colloques, conférences, rencontres d'information. Participation à des assemblés générales (FCPASQ, RÉPAT, etc.) et des tables de concertation (Table de concertation à l'emploi, table régionale : Projet de loi « Élimination de la pauvreté », etc.). ▪ Activités de sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer ▪ Représenter ▪ Sensibiliser ▪ Apprendre ▪ Partager, échanger ▪ Socialiser 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres et les intervenants-es

ANNEXE IV : COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES

INSTANCES	COMPOSITION	RATIO F/H
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Les membres en règle du <i>REST</i> qui se présentent.	<i>Pas de données précises</i>
CONSEIL D'ADMINISTRATION	3 administrateurs : représentants de la population et 4 administrateurs : représentants des participants-es	5/1 Un poste vacant
COORDINATION	La personne au poste de coordination	0/1
ÉQUIPE DE TRAVAIL	Le coordonnateur, l'animatrice, la responsable de la cuisine et la personne en charge du volet défense des droits	3/1

ANNEXE V : LIEUX D'IMPLICATION DU REST

NOM	COMPOSITION	MANDAT
TABLE ALIMENTAIRE DE CONCERTATION DE L'OUEST	Représentants-es du <i>REST</i> , du CLSC de Témiscaming, de la Maison de la famille, du Centre Bernard-Hamel.	Contrer la pauvreté et les carences alimentaires des gens démunis. Inculquer de nouvelles pratiques alimentaires et hygiéniques afin d'améliorer la qualité de vie des personnes démunies.
TABLE INTERSECTORIELLE AU CŒUR DE LA FAMILLE NOTRE-DAME-DU- NORD	Représentant-e du <i>REST</i> , l'organisateur communautaire de Ville-Marie, une travailleuse sociale du CSSF, une infirmière, 3 représentants-es du Comité <i>Villes et villages en santé</i> .	Appuyer les différentes initiatives et développer divers projets pour répondre aux besoins des enfants.
TABLE INTERSECTORIELLE DE L'EST	Représentant-e du <i>REST</i> , l'organisateur communautaire de Ville-Marie, une travailleuse sociale du CSSF, les agents de développement de Fugerville et Laverlochère, le Comité de parents de Fugerville et des parents.	Appuyer les projets et initiatives des différents comités de parents dans les municipalités pour revitaliser le secteur Est de la MRC du Témiscamingue.
COMITÉ PAUVRETÉ : PROJET DE LOI « ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ »	Représentants-es du <i>REST</i> , de la Maison de la famille, du REPAS, du CLSC à Val-d'Or, du CLSC à Rouyn-Noranda, du Grand Lac Victoria, de l'Évêché à Amos et des participants-es ponctuels.	Définir les besoins de chaque région pour la présentation d'un projet de loi pour la lutte et l'exclusion à la pauvreté.

NOM	COMPOSITION	MANDAT
TABLE RÉGIONALE : PROJET DE LOI « ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ »	Représentants-es du REST, de la Maison de la famille, du REPAS, du DDS à Val-d'Or, du Conseil de bande Kitimavik, du Grand Lac à Victoria.	Faire circuler l'information entre les différents organismes de défense des droits dans la région, transmettre les orientations du FCPASQ adéquatement et rapidement et développer des appuis pour soutenir les changements régionaux
TABLE DE CONCERTATION POUR L'INTÉGRATION À L'EMPLOI DE PERSONNES AYANT D'IMPORTANTES LIMITATIONS	Représentants-es d'organismes communautaires tels que l'Entretoise, l'Association de Parents d'enfants handicapés du Témiscamingue, Vision-Travail, Clair Foyer, CLE, SDT, Commission Scolaire Lac-Témiscamingue, etc.	« Mettre sur pied des plateaux de travail en entreprise, adaptés aux capacités de personnes ayant d'importantes limitations, et l'encadrement de l'agente de recherche embauchée pour mener à bien ce mandat .» (Entretoise, 2001 : 8)
ROCT	Représentants-es des organismes communautaires des différents secteurs, au Témiscamingue	Promotion de la concertation entre les organismes communautaires du Témiscamingue, défense des intérêts de ses membres, mise en commun de ressources, etc.
FCPASQ	Représentants-es d'organismes en défense des droits	Lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales en fournissant des analyses politiques et des argumentaires critiques aux groupes membres. Appuyer les initiatives et les projets divers pour contrer la pauvreté et défendre les droits des personnes assistées sociales.

ANNEXE VI : LES AFFILIATIONS DU REST

LE *REST* EST MEMBRE DE :

- FCPASQ (Front commun des personnes assistées sociales du Québec)
- L'A.P.E.T. (L'Association des projets éducatifs du Témiscamingue)
- ROCT (Regroupement des organismes communautaires du Témiscamingue)
- CROAC-AT (Concertation régionale des organismes communautaires en Abitibi-Témiscamingue)
- R.C.C.Q. (Regroupement des cuisines collectives du Québec)
- F.M.Q. (Fédération Moisson Québec)
- R.E.P.A.T. (Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue)